



"La Rubrique": Diane Maziade, Lise Castonguay, Marielle Drouin-Dery, Monique Major et André Roberge forme le groupe "La Rubrique" de Jonquière en vedette cette semaine dans le cahier des arts.

Le cahier des arts

Cette semaine, une troupe de théâtre de chez nous qui joue des textes de chez nous. Oui, les comédiens sont des comédiens de chez nous aussi. Il s'agit de la Rubrique de Jonquière qui nous présente sa production d'été "02 ne répond plus".

Un regard sur "Trou noir" de Kamil Lavoie, le tout dernier ne de cet auteur de Chicoutimi. Il y a aussi les "Amis du chiffon" qui nous parlent de leur dernière tournée régionale tandis qu'au Conservatoire de musique de Chicoutimi, on présentait les finissants de cette année avec le sourire.

Le sport

Cinq clubs de vans existent dans la région et 37 au Québec... vous les savez? Parait même que la morsure du "vanning" est vénéneuse, dans certains cas. Serge Emond nous en parle suite à une rencontre avec les dirigeants du club Van-Nimeux de Jonquière.

Il y a également Real Tremblay, de Pre Vert, qui soigne les sabots des chevaux sur un air de disco. Faut l'faire...! Claude Lussier a conversé avec ce forgeron nouvelle vague et il nous le raconte...

Et bien sûr, il y a l'arrivée de l'unique Sugar Ray Leonard dans la Métropole, qui suscite beaucoup d'intérêt...



ARRIVEE — L'arrivée du champion mondial des mi-moyens Sugar Ray Leonard a confirmé l'intérêt que suscite ce combat qu'il livrera à Roberto Duran le 20 juin prochain à Montréal.

ALARMES

SECURITE
SAC LAC

SEULE ET UNIQUE STATION CENTRALE D'ALARME APPROUVEE PAR ULC DANS LA REGION

ALMA 662-2063
CHICOUTIMI 545-9640

Le QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

7e année No 238

Samedi 7 juin 1980

52 pages

Bégin, Gauthier, Simard,
Côté, Ouellet, Mazurette
et Tremblay

AVOCATS ET PROCUREURS

509, BOULEVARD HARVEY, TEL.: 418-542-3545
VILLE DE JONQUIERE G7X 7V9

LA COPIE **30¢** AU COMPTOIR

bonjour

La météo

Nuageux avec averses dispersées.

La Quotidienne

Dans l'ordre 3-0-9

Baseball

Montréal 7 Saint-Louis 2

la région

ZEC Kiskissink

La compagnie Gagnon et Frères, de Roberval, a été sévèrement blâmée d'avoir détruit la plus belle partie d'un boisé situé en bordure du lac Bostonnais de la ZEC Kiskissink.

Page A 7

le québec

Rapport

Malouf

Le chef intérimaire de l'UN, Michel Le Moignan, estime que le gouvernement devra agir avec célérité pour empêcher la répétition de situations comme celles décrites dans le rapport Malouf.

Page A 8

le monde

Sommet de Venise

Les représentants européens ont l'intention d'appuyer une recommandation affirmant le droit des Palestiniens à leur autodétermination.

Page B 10



sommaire

- Annonces classées B 8
- Bandes dessinées B 6
- Bourse A 9
- Bridge B 6
- Décès B 9
- Horoscope B 6
- Mots croisés B 6
- Mot mystère B 6
- Patron B 7
- Sports B 1

MINI-LOTO
605595

Pour nous rejoindre

Publicité - 545-4474
Rédaction - 545-4480
Abonnement - 545-4664
Annonces classées - 545-4895

Devant l'incertitude des ingénieurs

Construction du mât retardée

MONTREAL (PC) — Le gouvernement du Québec a décidé de suspendre provisoirement la construction du mât du Stade olympique en raison de l'incertitude dans laquelle se trouvent les ingénieurs devant la solidité éventuelle de l'immense structure.

"Le problème est dramatiquement simple, a affirmé hier, au cours d'une conférence de presse convoquée au lendemain de la publication du rapport Malouf, le ministre responsable de la Régie des installations olympiques, M. Claude Charron.

"Des doutes sérieux existent quant à la capacité de la base même du mât, coulée dans la ruée pré-olympique, de supporter le poids que la construction des autres étages prévus

—ajoutés à ceux dont nous avons autorisé et autorisons aujourd'hui la construction— se traduira à lui faire porter.

"En plus, aucune solution de renforcement qui soit totalement fiable n'a été trouvée jusqu'à ce jour".

Le gouvernement a donc décidé de n'autoriser la RIO à poursuivre son mandat de parachèvement du projet initial de \$65 millions que pour deux étages supplémentaires seulement, en suspendant sa décision de poursuivre ou d'arrêter le projet à des études supplémentaires qui doivent, en principe, être terminées cet automne.

Ces études entreprises par les ingénieurs portent sur le renforcement sécuritaire de la base du mât et sur le déploiement de la toiture mobile.



DOUTES SERIEUX — "Des doutes sérieux existent quant à la capacité de la base même du mât, coulée dans la ruée pré-olympique..." soutient le ministre Charron.

Affaire Martine Simard

Philippe Simard acquitté

par Mario Roy

CHICOUTIMI — L'affaire Martine Girard a connu son dénouement, hier, d'une façon qui n'a guère paru satisfaire les parents de la jeune Jonquéroise heurtée à mort par un canot-automobile, le 15 août 1978, au lac Kenogami.

Philippe Simard, 40 ans, a été acquitté de l'accusation de négligence criminelle initialement portée contre lui, et reconnu coupable par le juge Bertrand Gagnon d'une offense réduite de conduite dangereuse; il a été condamné à \$500 d'amende, et devra s'abstenir de piloter toute voiture d'eau motorisée au cours des 18 prochains mois.

"Rien ne peut faire revivre la victime de ce tragique accident", de commenter le magistrat de la Cour des sessions, "et il est certain que Simard supporte en lui le poids de cette tragédie". Les

parents de l'adolescente assistaient au prononcé de la sentence, tout comme ils ont été présents tout au long de cette longue odyssée judiciaire.

Laquelle n'est pas entièrement consommée, d'ailleurs, puisque des poursuites civiles tiennent toujours contre le gérant d'établissement hôtelier.

Précédant le prononcé de la sentence, le procureur du revenu, Me Estelle Tremblay, avait qualifié elle aussi la tragédie "d'accident malheureux", et fait état de l'absence de faute véritable de la part de son client. Assumant la poursuite, Me Denis Vaillancourt venait de souligner l'incongruité de ce style de conduite, reconnue dangereuse, dans un endroit conçu pour la baignade la détente, le loisir.

Car, finalement, le juge Gagnon a blâmé Philippe Simard

pour les 22 secondes pendant lesquelles son regard ne s'est porté en aucun moment vers l'avant de l'embarcation qu'il pilotait, et qui s'est dirigée, à 15 milles à l'heure environ, droit sur la baigneuse. Car la preuve a démontré que la jeune fille et le matelas pneumatique qu'elle serrait contre elle, étaient visibles d'une distance de 600 pieds, lesquels pouvaient être franchis en plus ou moins 22 secondes.

Le magistrat a refusé de considérer Simard comme ayant été criminellement négligent; la vitesse de son embarcation était raisonnable; rien ne permet de conclure qu'il était sous l'influence de l'alcool. Son attention avait tout simplement été momentanément attirée par... un autre nageur qui allait être heurté par une autre embarcation!

Tout près des cinq mineurs

La foreuse casse

VAL-D'OR (PC) — La malchance s'est une fois de plus acharnée sur les secouristes de la mine d'or Belmoral, hier: une foreuse s'est cassée pendant que les hommes perçaient un trou dans une poche d'air où l'on pense que pourraient se trouver cinq des huit mineurs emprisonnés depuis l'effondrement de la mine le 20 mai.

Un porte-parole de la Sureté du Québec, M. Claude Doire, a révélé que le trou de cinq cm était presque complètement foré lorsque la pointe de diamant de la foreuse s'est brisée dans le quart.

"Mais nous avons des tas de points de rechange", a ajouté M. Doire, qui s'est dit confiant que le forage puisse reprendre

sous peu et qu'on descende un microphone pour tenter de détecter des signes de vie dans la poche d'air au fond du puits de 150 mètres de profondeur.

Trois autres mineurs, emprisonnés lorsque des tonnes de sédiments ont fait s'effondrer la mine, sont considérés comme morts, bien qu'on n'ait pas recouvert les cadavres.

Des problèmes mécaniques et la longue tâche de nettoyer la mine ont souvent retardé les recherches.

M. Doire a indiqué que les secouristes avaient pu, hier, retirer la boue un mètre plus bas que le niveau de 105 mètres du principal corridor de la mine, où les écoulements de boue et d'eau des tunnels adjacents retardent

les travaux depuis près de deux semaines.

Aux Communes, entre-temps, le critique des affaires minières du Nouveau parti démocratique, M. Lyle Kristiansen, a proposé que l'administration fédérale crée une unité mobile de sauvetage pour aider en cas de désastre minier et peut-être pour prêter main forte aux secouristes de la Belmoral.

Le ministre canadien des Mines, Mme Judy Erola, lui a répondu que M. Yves Berube, ministre québécois des Richesses naturelles, lui avait rappelé, plus tôt dans la journée, que les mines sont du ressort provincial et que le Québec n'attendait pas d'aide d'Ottawa à la mine de Val-d'Or.

Meurtre en Ontario

Jonquéroise accusée

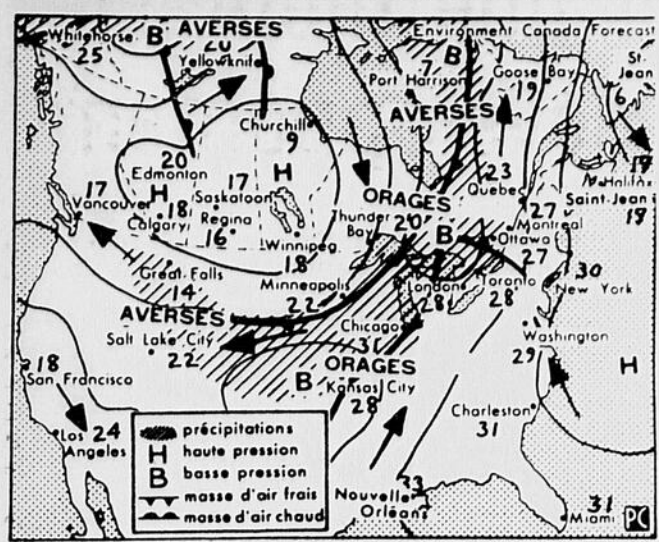
JONQUIERE (MR) — L'adolescente de 16 ans, de Jonquière, impliquée dans une affaire de meurtre en Ontario, a été citée à son procès sous l'accusation initiale d'homicide portée contre elle.

Son enquête préliminaire s'est instruite sous ordonnance de non-publication, au Palais de justice d'Alexandria, dans la banlieue de Cornwall. La Couronne n'a pas cru bon de faire entendre tous ses témoins, réservant ceux-ci pour le procès qui s'instruira, lui, à Cornwall.

Deux co-accusés de l'adolescente sont toujours en attente de leur enquête préliminaire. Il s'agit de Michel Quesnel, ami de cœur de la jeune fille; et de Robert Desgroseillers, mari de la victime de cet homicide, Barbara Desgroseillers, 28 ans.

La Jonquéroise avait été appréhendée dans une résidence du secteur Arvida par la Sureté du Québec, là où elle s'était réfugiée après le meurtre commis en mars dernier. Elle est toujours détenue dans l'attente de son procès.

météo



prévisions

MONTREAL (PC) — Prévisions du temps au Québec pour la journée de samedi et aperçu pour dimanche.

Abitibi, Témiscamingue, Pontiac, Gati-neau, vallées de la Gatineau et du Lièvre: nuageux avec averse ou orages, max. 22. Dimanche: ciel variable.

Réservoirs Cabonga et Gouin, Laurentides: nuageux avec averse ou orages, max. 22. Dimanche: ciel variable et quelques averse.

Outaouais, Montréal: nuageux avec averse ou orages, vents modérés, max. 24. Dimanche: ciel variable.

Québec, Mauricie, parc des Laurentides: nuageux avec averse ou orages, vents modérés, max. 24. Dimanche: nuageux et quelques averse.

Trois-Rivières, Drummondville, Estrie et Beauce: nuageux avec averse ou orages, vents modérés, max. 24. Dimanche: nuageux et quelques averse.

LAC-ST-JEAN, SAGUENAY, Rivière-du-Loup, Malbaie: ennuagement suivi d'averse et vents modérés, possibilité d'orage en soirée, max. 22. Dimanche: nuageux et averse.

Rimouski, Matapédia, Baie-Comeau: ennuagement suivi d'averse ou orages en soirée, vents modérés, max. 22. Dimanche: averse.

Ste-Anne-des-Monts, parc de Gaspésie, Gaspé, Sept-Îles, Basse-Côte-Nord, Anticosti: ensoleillé et passages nuageux, ennuagement en soirée, max. 18. Dimanche: averse.

dans le monde

TORONTO (PC) — Températures enregistrées dans quelques villes d'Amérique du Nord et quelques endroits de villégiatures.

	Min.	Max.
Vancouver	10	16
Victoria	10	16
Edmonton	2	12
Calgary	4	13
Régina	8	14
Winnipeg	10	21
Churchill	-4	1
Toronto	13	17

marées

SEPT-ÎLES — La marée sera basse à 03h05 (.9cm) et haute à 09h10 (2m.4cm). Elle sera à nouveau basse à 15h00 (.6cm) et haute à 22h05 (2m.4cm).

PORT-ALFRED — La marée sera basse à 04h05 (1m.4cm) et haute à 10h15 (4m.6cm). Elle sera à nouveau basse à 16h45 (1m.1cm) et haute à 23h05 (4m.7cm).

CHICOUTIMI — La marée sera basse à 5h25 (1m.3cm) et haute à 10h35 (4m.3cm). Elle sera à nouveau basse à 18h00 (1m.2cm) et haute à 23h15 (4m.3cm).

Le QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

1051, BOUL. TALBOT, CHICOUTIMI — G7H 4B5 — TEL. 545-4474

Fondé le 1^{er} octobre 1973

Édité et imprimé par

Le Progrès du Saguenay Limitée

Président du conseil d'administration et éditeur: Jean-Guy FAUCHER

Président-directeur général: Gaston VACHON

Directeur du marketing: Paul BERGERON

Directeur de la rédaction: Denis TREMBLAY

Treasury: Jacques LAROCHE

Directeur de l'information: Bertrand GENEST

Directeur des ventes: Jean TREMBLAY

Rédacteur en chef: Bertrand TREMBLAY

Directeur du tirage: Jean-Louis LAVOIE

Chef des nouvelles: Marcel RIVARD

Directeur de la distribution: Jean BELAND

Chef de pupitre: Charles-Julien GAUVIN

Alma et les environs 668-4506-07

St-Félicien et les environs 679-3832

Abonnement et service à domicile (sans frais interurbains) 545-4884

annonces classées 545-4895

Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean est membre de l'Association des quotidiens du Canada et de La Presse Canadienne, seule agence autorisée à utiliser les textes du journal



Dépôt légal
Bibliothèque Nationale
du Québec
Courrier de la
deuxième classe (no 3213)

Receleur de l'ostensoir

Morais condamné à 20 mois de prison

par Mario Roy

CHICOUTIMI — Cédant aux arguments de Me Gratien Duchesne, dont le plaidoyer s'est aventuré dans les chemins de "l'irrespect envers le patrimoine culturel" et de "l'affront aux croyances religieuses de milliers de citoyens", le juge Lucien Larouche a condamné Maxime Morais, 27 ans, de Chicoutimi, à une période de 20 mois de réclusion.

Le procureur de la Couronne dans le désormais célèbre dossier de l'ostensoir des Soeurs servantes du Saint-Sacrement a en effet longuement discuté sur la portée morale et sociale du vol qu'en une autre époque, on aurait qualifié de sacrilège; Me Duchesne a en outre évoqué le retentissement journalistique de l'affaire, pour réclamer une sentence parfaitement exemplaire.

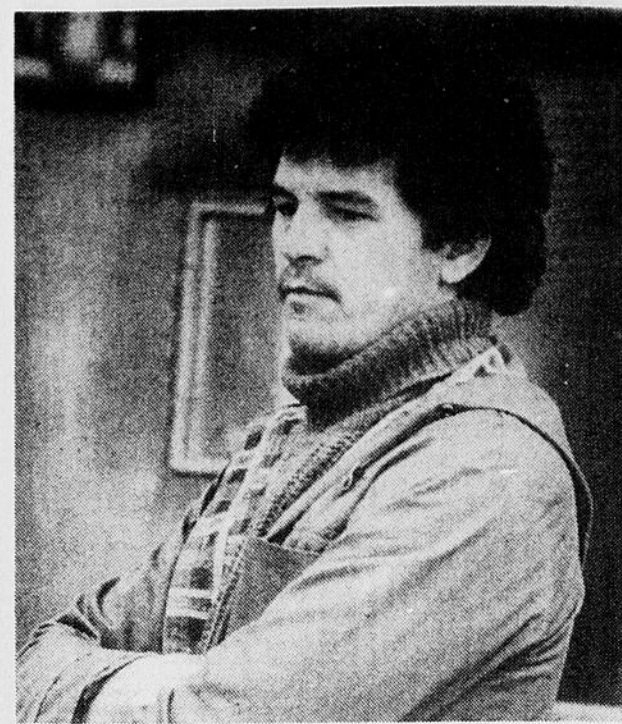
Morais a avoué le recel de l'objet liturgique évalué à \$125,000. L'affaire est maintenant à peu près close, puisqu'il ne reste qu'à décider si le Chicoutimien de 20 ans, Rémi Girard, est coupable de recel et de méfait; Girard a déjà écoupé d'un an de prison pour avoir incité deux adolescents à voler l'ostensoir. Il revient en Cour des sessions le 12 juin prochain.

De plus, Maxime Morais "n'est pas un enfant de chœur..." de plaider le juriste, sans se rendre compte immédiatement de l'à-propos de la remarque...

Me Duchesne faisait alors allusion à certains passages du rapport pré-sentenciel préparé sur le compte du prévenu, rapport que le procureur de Morais, Me André Truchon, a qualifié "d'incomplet, de désinvolte, d'entreprise de dénigrement systématique..." Le rapport faisait état de l'implication de l'accusé dans les milieux louches de Chicoutimi, du fait qu'il constitue un cas "probable" de récidive.

"Et il ne faut pas oublier que si on a récupéré l'ostensoir, c'est grâce à Maxime Morais qui, en le rendant, signait des aveux de culpabilité..." d'ajouter Me Truchon, selon qui le prévenu a agi en fait comme un receleur "de deuxième main" qui n'a hérité que d'une "patate chaude".

Le juge Lucien Larouche s'est tout de même refusé à poser un geste essentiellement vengeur, mais a tenu à souligner que "dans la société, il n'existe plus d'endroits ni d'objets qui soient à l'abri des voleurs..." Il a enfin rappelé que l'éclatant larcin avait déclenché une vague de cambriolages dans les temples du Saguenay-Lac-Saint-Jean.



Maxime Morais

au palais de justice

Deux ex-trafiquants s'en tirent à bon compte

CHICOUTIMI (MR) — Deux individus contre qui pesaient de lourdes accusations en matière de stupéfiants, s'en sont tirés avec des amendes, hier, devant deux juges de la Cour des sessions de Chicoutimi.

Dans les deux cas, le procureur des prévenus, Me Louis-Charles Fournier, a été en mesure de plaider le fait que ses clients avaient fait la preuve, depuis ces événements survenus en 1977 dans un cas et en 1978 dans l'autre, d'une réhabilitation à peu près complète.

Le premier a été condamné à un total de \$2,100 d'amende, après avoir plaqué coupable à une kyrielle de neuf accusations de possession et de trafic de stupéfiants. A diverses re-

prises, le Chicoutimien de 33 ans avait été appréhendé alors qu'il possédait (ou trafiquait...) des quantités variables de haschisch ou de phencyclidine.

Dans le second cas, le juge Bertrand Gagnon a agi de la même façon que son collègue, le juge Edmond Savard, l'avait fait plus tôt, et condamné à l'amende également un autre Chicoutimien, de 28 ans celui-là, accusé de possession de 150 grammes de marijuana et de 1,200 comprimés de LSD dans le but d'en faire le trafic. Il a écoupé de \$800 d'amende.

On sait que la jurisprudence régionale veut que les individus impliqués dans le trafic de stupéfiants soient en général condamnés à la prison.

Il échappe à l'accusation de viol

CHICOUTIMI (MR) — Jean-Noël Clouston, 49 ans, de Chicoutimi, a échappé à l'accusation de viol initialement portée contre lui, et a été condamné à deux mois de prison sous une offense réduite d'attentat à la pudeur.

Clouston était accusé d'avoir violé une Chicoutimienne de 23 ans qu'il avait invitée chez lui afin de "prendre un café" le 18 mars dernier. "La victime dans cette affaire a quelque peu exagéré ce qui s'est

passé", a finalement tranché le juge Lucien Larouche, de la Cour des sessions de Chicoutimi.

C'est d'ailleurs en ce sens qu'avait plaidé le procureur du prévenu, M. Léo Godin, qui a ajouté que Clouston était déjà détenu depuis 28 jours en rapport avec cette affaire, et que, bien que titulaire d'un volumineux dossier criminel, son client s'était rangé depuis au moins sept bonnes années.

Occupant pour la Couronne, Me Gratien Du-

chesne a rappelé pour sa part que l'attentat à la pudeur était passible de cinq années de réclusion, et que le prévenu avait déjà été condamné, notamment, pour proxénétisme.

En rendant sa sentence, le magistrat a enfin tenu à souligner que les gestes posés par Clouston sur sa victime étaient empreints d'une certaine violence, et que cela constituait un élément aggravant, à une époque où on se penche avec raison sur la violence faite aux femmes.

Fraudeur envoyé à l'ombre

CHICOUTIMI (MR) — Un spécialiste de la fraude a écoupé de 23 mois de détention, hier, alors qu'il comparait devant le juge Bertrand Gagnon, en Cour des sessions de Chicoutimi.

Camil Tremblay, 32 ans, de la rue du Parc à Saint-Honoré, semble avoir accumulé les dossiers criminels en semblable matière, de comment le procureur de la Couronne, Me De-

nis Vaillancourt, qui a réclamé la sévérité du tribunal envers le prévenu.

Au début de 1979, Tremblay avait frustré diverses personnes de sommes tout aussi diverses, mais dont le total excède les \$1,250.

En semblable matière, un individu de 22 ans, de Jonquière, qui a plaqué coupable sous quelque 32 chefs d'accusation relatifs à des fraudes, ne connaîtra sa sentence que le 16 septembre pro-

chain. "Je veux vérifier la profondeur de votre réhabilitation, et votre véritable volonté de rembourser vos victimes", de dire le juge Gagnon.

Le procureur du prévenu, Me Louis-Charles Fournier, venait de souligner que son client en était à ses premiers démêlés avec la justice, et qu'il s'était "créé son propre emploi" en ouvrant un atelier de débosselage fort acheminé.

Voleur pris sur le fait

ALMA (MR) — Les patrouilleurs de la Sûreté municipale d'Alma ont appréhendé, tôt hier matin, un individu occupé à cambrioler les entrepôts de la firme Lac-Saint-Jean Déménagement, boulevard du Pont, à Alma.

Il s'agit d'un récidiviste de 18 ans, d'Alma, qui sera traduit sous

peu en Cour des sessions. Selon les policiers, cette arrestation pourrait permettre de résoudre plus de six dossiers de vol perpétrés à Alma au cours des dernières semaines; des vols dans des résidences, notamment, ainsi que dans la même firme dévalisée auparavant à deux reprises.

Cent ans de prison

WHITE PLAINS, New York (AFP) — Junius Gray, un garagiste de Brooklyn âgé de 41 ans, a été condamné, vendredi, à la peine maximum de 100 ans de prison par un tribunal de White Plains pour avoir assassiné quatre personnes en mai 1979.

Il risquait une peine de 12 ans et demi à 25 ans de prison pour chaque crime. Son complice, Jimmie Lee Allen, du New Jersey, également âgé de 41 ans, avait été condamné à 100 ans de la même peine il y a deux jours.

Ils ne pourront demander à être libérés sur parole avant 30 ans.

Ils ont été reconnus coupables d'avoir assassiné pendant leur sommeil l'ancien sous-secrétaire d'Etat adjoint Charles Frankel et son épouse Helen, âgés tous deux de 61 ans, et deux autres personnes âgées

de 21 ans et 85 ans dans une autre maison à White Plains pour les dévaliser.

Québécois assassiné

PRINCE RUPERT, C.B. (PC) — Des examens psychiatriques ont été ordonnés, vendredi, dans le cas d'un jeune homme de Prince Rupert accusé du meurtre d'un Québécois.

Le corps de Daniel

Johnston, 18 ans, de St-Onham au Québec, a été poignardé à plusieurs reprises. Il était en Colombie-Britannique pour se chercher du travail.

L'inculpé est William Peter Brass, âgé de 21 ans.

GERERCO - GRES INC.

- GERANCE DE PROJET
- GERANCE DE CONSTRUCTION
- GENIE CONSEIL-CIVIL

A PARTIR DU CONCEPT
JUSQU'À LA
REALISATION COMPLETE

JEANNOT
HARVEY
INGENIEUR, M.B.A.,
PRESIDENT

MICHEL
HARVEY
INGENIEUR CIVIL
(CONSTRUCTION)

110, RACINE EST, CHICOUTIMI
TEL.: 543-4938

CONSULTANTS EN GESTION



J.P. Laberge et Associés
Consultants Inc.
368, Chabanel, Suite 1, Chicoutimi, Tél. (418) 545-2428
65, St-Joseph Sud, Suite 222, Alma, Tél. (418) 668-4061



CORRIVEAU - MARTINEAU
& GIRARD

ARPENTEURS - GEOMETRES

CHICOUTIMI
247, rue Racine
Tél.: 546-5321

Michel Corriveau, A.G.,
Serge Martineau, A.G.,
Pierre Girard, A.G.

ALMA
409, rue Collard
Tél.: 668-4904

VOUS CHERCHEZ UN BÂTIMENT
d'acier de haute qualité

ISOLANT NON INCLUS
ERIGEE SUR VOS FONDATIONS, TAXES INCLUSES

INCLUANT: MUR D'ACIER COULEUR
TOIT D'ACIER GALVANISÉ
2 PORTES 3 pi x 8 pi x 7 pi
1 porte 10 pi x 10 pi

DISTRIBUTEUR AUTORISÉ

BUTLER

LES ENTREPRENEURS
LAPOINTE & GAGNON LTÉE

260, NELSON ouest
JONQUIÈRE

542-7511



DEVELOPPEMENT — Le directeur général Donald Morissette et le président Serge Simard de la Société de développement économique de Jonquière ont claire-

ment indiqué hier que l'organisme entend prendre en main le développement économique de la municipalité. (Photo Réal Tremblay)

Parmi les hommes d'affaires

La SDEJ veut créer une mentalité "contagieuse" de développement

par Gilles Lalancette

JONQUIÈRE — La Société de développement économique de Jonquière veut, au cours de l'année 1980, créer parmi les hommes d'affaires de la municipalité une mentalité "contagieuse" de développement. Ainsi, on va prendre les moyens pour que les industriels et les commerçants s'impliquent à tous les niveaux.

Hier, le président de l'organisme, Serge Simard rencontrait les membres de la presse. Essentiellement, il a dévoilé les paramètres d'intervention de la SDEJ pour l'année 1980.

Tout d'abord, il a indiqué que la société est un organisme constitué par des hommes d'affaires qui se préoccupent des attentes de ceux-ci. Il voulait faire une mise au point parce que la SDEJ est trop souvent associée à un commissariat industriel.

Puis, on a rendu public le nom des permanents de l'organisme qui sont Claude Savard qui agira à titre de directeur commercial, Clermont Boily s'occupera des dossiers à caractère industriel et Yvon Asselin touchera le domaine touristique.

Aussi, chaque année la Société

de développement économique de Jonquière organisera un gala des personnalités et des entreprises qui se sont le plus distinguées. Ils recevront alors un jonkar.

Toutefois, l'initiative la plus concrète est sans doute l'organisation de réunions sectorielles regroupant les personnes impliquées dans l'industrie et le commerce. D'ailleurs, une rencontre du genre est prévue pour l'automne.

Puis, afin de donner suite aux réunions sectorielles, un colloque regroupant tous les intervenants sera organisé. Une telle manifestation aura probablement lieu dès février 1981.

Querelle

Profitant de la tribune qui lui était offerte, mais avouant qu'il n'a aucune rancœur à l'égard de Chicoutimi, Me Serge Simard a fait une sortie en règle contre la Commission de la santé et de la sécurité au travail qu'il accuse d'être manipulée.

En fait, la querelle porte sur la relocalisation des bureaux de cette commission du gouvernement (l'ancienne Commission des accidents du travail) qui a

quitté la rue Racine et entend s'installer à nouveau à Chicoutimi.

Essentiellement, la Société de développement économique de Jonquière voudrait que le dossier de relocalisation soit révisé et favorise Jonquière puisqu'il s'agit de la plus importante ville industrielle de la région.

"La société est très sceptique sur la manipulation qu'on peut faire politiquement d'une commission indépendante comme celle de la santé et de la sécurité au travail", a lancé le président de la SDEJ.

Interrogé à savoir s'il lançait un message au ministre Marc-André Bedard, le président Simard ne l'a pas nommé et a simplement parlé de "travail qui se fait dans les corridors".

Il a conclu en disant "que des dossiers comme ça on ne s'en fera pas passer 10 parce que ça va faire dur".

En définitive, la société veut prendre le leadership du développement économique à Jonquière et entend bien prendre les moyens pour que, au chapitre du commerce par exemple, les gens de Jonquière n'aient pas dépensé un \$50 millions à Chicoutimi à toutes les années.

Chez Télésag

Les lettres d'Ottawa finissent au panier

CHICOUTIMI (PC) — Une autre antenne s'ajoute à celles qui captent les émissions de la télévision américaine par satellite.

Il s'agit de celle appartenant à Télésag Inc., société de câblodistribution desservant plusieurs milliers d'abonnés dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Et si la Commission de la radio-télévision et des télécommunications du Canada (CRTC) n'était pas d'accord...?

A cela, le président de Télésag, M. Gérard Tremblay, répond: "Le CRTC ne nous donne pas de permis d'exploitation pour la retransmission de certaines chaînes américaines à cause d'ententes entre le Canada et les États-Unis, mais cela ne nous dérange pas."

"Nous nous considérons comme une région isolée."

Pour ce qui est des lettres d'Ottawa, elles finissent dans le panier.

L'antenne et l'équipement de réception coûtent \$30.000. Avec \$6.000 de plus pour la mise en place, Télésag était en affaires.

M. René Bélisle, également de Télésag, a indiqué hier que l'installation reçoit 15 canaux, dont celui qui diffuse les parties des Expos de Montréal disputées à l'étranger.

Selon M. Bélisle, d'autres sociétés de câblodistribution de la région font la même chose. Il a refusé de les nommer, comme il a évité d'indiquer où l'antenne de Télésag est installée.

Si on veut en savoir plus long, a conclu M. Bélisle, qu'on nous écrive.

Usine de Kénogami

Accusations mutuelles chez Price

CHICOUTIMI (GL) — Le syndicat CSN de la papeterie Kénogami accuse la compagnie Price de ne pas vouloir régler le conflit actuel alors que la compagnie villipende les dirigeants syndicaux parce qu'ils jouent les persécutés. Dans ce brouhaha, la compagnie a reparti une autre machine et maintenant trois fonctionnent.

Hier, dans un communiqué remis à la presse les dirigeants du syndicat déclarent que la compagnie en maintenant ses poursuites retarde un règlement équitable du conflit.

Par ailleurs, un porte-parole de la compagnie a

indiqué que Abitibi-Price a obtenu d'un juge de la Cour supérieure une ordonnance contre trois travailleurs et non contre le syndicat en rapport avec l'injonction

obtenue la semaine dernière par la compagnie.

L'ordonnance concerne André Tremblay, Jean-Marc Gagnon et Gilles Dufour. Ils de-

ront comparaître mercredi prochain et on saura à ce moment s'ils sont reconnus coupables d'outrage au tribunal.

En ce qui concerne les

travailleurs, ils se rencontreront à nouveau mercredi le 11 juin à compter de 19h00 à l'école polyvalente de Jonquière pour faire le point sur la situation.

Reprise des négociations à la Commission scolaire Lapointe

par Richard Hénault

CHICOUTIMI (RH) — Rompues mardi par la partie syndicale, les négociations devaient reprendre hier soir entre l'Association des enseignants du territoire Lapointe et les représentants des commissions scolaires de ce territoire, à la demande de ces derniers.

Le syndicat avait rompu les pourparlers mardi prétextant que les offres qu'on leur faisait ne constituaient pas une base d'entente satisfaisante. Or, on peut présumer que les commissions scolaires ont révisé leurs positions puisqu'elles ont exprimé le désir de reprendre les négociations.

A cet endroit, la définition de "capacité" fait l'objet d'une entente

mais c'est sur son application que l'accrochage se produit, le président du syndicat, M. Vincent Major, soutenant qu'à ce chapitre, les commissions scolaires sont plus exigeantes que le ministre de l'Éducation lui-même.

Trois des 16 chapitres sont déjà réglés et trois autres sont en bonne voie de l'être. Quatre autres dont celui traitant de l'affectation, de mutation et de réaffectation, font toutefois l'objet de controverses.

Les enseignants du territoire Lapointe pourront d'ailleurs en savoir plus long, lundi soir, lors d'une assemblée générale où on leur fera rapport sur les négociations.

Saguenay

Sur le territoire où les

enseignants ont massivement rejeté les dernières offres patronales mardi, les négociations ont immédiatement repris le lendemain, jeudi et hier.

On en serait actuellement à explorer les solutions de règlement mais selon le point de vue de la partie syndicale, on ne note jusqu'à maintenant aucun "grand mouvement" de la part de leurs vis-à-vis.

D'autre part, lors de leur assemblée de cette semaine, les membres du SES ont élu par acclamation tous les candidats aux différents postes d'administration.

Deux personnes ont quitté le conseil, soit Mme Camille Bouchard qui sera remplacée à la première vice-présidente par M. Olivier Dolbec et M. Jean-Yves Tremblay qui a cédé le poste de secrétaire-trésorier à Mlle Micheline Jetté. On note une autre nouvelle figure en la personne de

M. Constant Ouellet qui agira comme un des deux directeurs du secteur Valin.

Ailleurs

Sur les deux autres territoires de la région, les négociations continuent à fonctionner.

Dans Louis-Hémon, les dernières séances de négociation remontent à mardi et mercredi et les prochaines ont été fixées aux 23 et 24 juin. Là, la négociation va relativement bien et on ne note que quelques points d'accrochage.

Sur le territoire Lac-Saint-Jean, six chapitres restent à négocier mais cette semaine a été particulièrement fructueuse selon la présidente de l'AEJSJ, Mme Suzanne Fleury, puisque quatre chapitres ont été réglés.

Les négociations doivent reprendre lundi matin après l'étude d'un comité technique, portant sur la notion de capacité.



DELIBERATION — Les commissaires de la Commission canadienne des relations de travail ont entendu hier à Ottawa les dernières représentations des procureurs dans le dossier de la Banque Royale. Ils ont pris le tout en délibéré et on ne sait pas quand une décision sera rendue dans cette affaire. Hier, un porte-parole de la commission a indiqué que les

procureurs de la CSN et de la Banque Royale ont fait valoir leur argumentation tour à tour. L'affaire est relative à l'imposition d'un contrat collectif de travail dans six succursales de la Banque Royale au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Évidemment, on ne connaît pas la date où les commissaires rendront leur verdict le tout étant à leur discrétion.

Quatre mouvements coopératifs lancent une nouvelle entreprise

CHICOUTIMI (RH) — Pour la première fois dans la région, quatre mouvements coopératifs ont uni leurs efforts et leurs capitaux pour lancer une nouvelle entreprise.

Il s'agit de la Fédération des caisses populaires, de l'Association coopérative laitière, de la Chaîne coopérative du Saguenay et des Caisse d'établissement qui ont réuni quelque 30 pour cent du capital requis pour la mise en marche de Polyforme

Québec Inc.

En opération à Alma depuis le mois de mars, cette entreprise qui emploie une dizaine de travailleurs, se spécialise dans l'impression de formules d'affaires.

La Chambre de commerce régionale du Saguenay avait organisé une conférence de presse, hier, pour en faire officiellement l'annonce.

Polyforme Québec recèle une autre particularité dans son

fonctionnement et il s'agit d'une participation des travailleurs au financement. En fait, il s'agit d'une copropriété, à la fois de partenaires privés, de partenaires coopératifs et de partenaires travailleurs.

La Chambre de commerce régionale s'est d'ailleurs réjouie de cet aspect et au sein du mouvement, on espère que "l'avenir verra à la fois le succès de cette entreprise et surtout la répétition de telles initiatives".

Publicité inexacte

Amendes imposées aux contrevenants

CHICOUTIMI (MR) — Pour être entrée en contravention avec certains articles de la Loi sur les coalitions, une petite entreprise, Les Menuiseries de Chicoutimi, a été condamnée à une amende de \$1.000 par le juge Lucien Larouche, en Cour provinciale.

L'entreprise a reconnu sa culpabilité à une accusation ayant trait à de

la publicité considérée comme inexacte, et publiée à répétition dans les pages de Progrès-Dimanche.

Dans un autre ordre d'idées, l'entreprise L.B. Aluminium, de Saint-Ambroise, a été condamnée à une amende de \$400 d'amende, en regard de quatre accusations du même type, soit d'avoir fait signer des contrats par un vendeur itinérant, sans détenir le permis ad hoc.

INGENIEURS-CONSEILS



HUI, GAUTHIER & Associés

INGÉNIEURS CONSEILS

424 RUE FAY, ARVIDA, QUÉ. G7S 4K9
TÉL.: (418) 548-3111

RONALD HUI, ING., MCSME

LOUIS-MARIE GAUTHIER, ING., MSCQC, MSCG.

REPRESENTANT DES VENTES Machinerie lourde et matériel de forage

LE CANDIDAT:

- Il a une expérience de vente (1 an et plus)
- Il est le meilleur de son organisation.
- Il veut travailler selon ses méthodes.
- Il aspire à des niveaux au-dessus de la moyenne.
- Il est résident ou prêt à déménager dans le territoire postulé.

LA COMPAGNIE:

Distributrice de produits hautement reconnus. Nous servons les compagnies de construction, de forage, minières et forestières. Québécoise, notre compagnie est représentée à travers la province et supportée par trois succursales à Montréal, Québec et la Baie-James.

LES TERRITOIRES:

- Abitibi
- Saguenay, Lac-St-Jean
- Montréal
- Québec

LES BÉNÉFICES:

Un salaire de base plus un alléchant programme de commissions.

Vous êtes vendeurs, nous avons le poste que vous cherchez.

Pour entrevue: Tél. ou faire parvenir curriculum vitae à

Raynald Ringuet, directeur général des ventes

ROCBEC
776, av. Godin
Québec G1M 2X9

1484, Cunard
Chomedy, Laval
H7S 2B7
514-337-0333
Appel sans frais: 1-800-361-8183

commentaire

L'université doit réaliser l'unité dans la diversité

La communauté universitaire a témoigné sa gratitude au milieu régional en faisant le comble Paul-Gaston Tremblay, président des fondations Sagamie et de l'Université du Québec à Chicoutimi, troisième docteur honoris causa de la jeune institution.



bertrand tremblay

Mais derrière cette manifestation de fierté collective se profilait jeudi soir, à l'Auditorium Dufour et plus tard au centre social de l'université, la menace de l'éclatement du réseau de l'Université du Québec.

On sait que la principale constituante, celle de Montréal (UQAM), veut voler de ses propres ailes. Elle a déjà maintes fois exprimé son objectif d'obtenir son indépendance, et ses pressions auprès de l'autorité politique prennent, aux yeux de ses soeurs à la santé fragile des régions à faible densité démographique, un caractère indécent.

Je n'ai pas vérifié auprès des constituantes de Trois-Rivières et de Rimouski, mais dans le milieu universitaire de Chicoutimi, la perspective d'un détachement de l'Université du Québec à Montréal du réseau provincial inspire les plus grandes craintes.

D'ailleurs, à la réception qui a suivi la remise du doctorat devant un millier de personnes, un mandarin du ministère de l'Éducation a reconnu que le départ de l'UQAM pourrait ternir singulièrement le prestige que l'Université du Québec a si difficilement acquis. On imagine aisément les consé-

LE DOCTEUR HONORIFIQUE



quences auprès d'une clientèle étudiante de plus en plus sollicitée avec le phénomène de la dénatalité.

Le président Gilles Boulet, qui a entrepris la mission ardue de consolider le réseau en utilisant son habileté diplomatique à faire accepter à l'UQAM la responsabilité primordiale qui lui incombe, a traduit sa préoccupation dans son message. "L'Université du Québec ne souhaite qu'une chose: c'est que cette conscience régionale qui fait la force de ses universités et qu'elle a pour mission d'encourager et de développer, n'aille pas la conscience du Québec tout en en-

tier que nous devons accepter de bâtir ensemble, a-t-il expliqué. Il serait utopique et idiot de penser qu'en sortant chacune des plantes du jardin pour les isoler les unes des autres, on atteindrait à de meilleurs résultats. Il faut, à la fois, aménager l'ensemble du jardin et accorder toute l'attention nécessaire à la croissance de chaque plante pour que chaque partie aussi bien que le tout atteigne à leur perfection."

Et dans sa réponse, Paul-Gaston Tremblay proclamait sa foi dans la formule appliquée par l'Université du Québec: "...L'appartenance à un réseau d'envergure pro-

vinciale donne plus de poids aux diplômes des étudiants et au recrutement des cadres et des professeurs..."

Un diplôme portant l'estampille de l'Université du Québec mérite autant de crédibilité que celui marqué du sceau des grandes universités ayant acquis depuis longtemps leurs lettres de noblesse comme celles de Montréal, McGill ou Laval.

Tout en insistant sur la nécessité de renforcer l'encadrement des structures physiquement éparpillées du réseau de l'Université du Québec, le nouveau docteur honoris causa n'en revendique pas moins le respect des initiatives particulières, comme celles des fondations Sagamie et de l'Université du Québec à Chicoutimi dont il est à l'origine.

"... Seul un centre de décision, soutient-il, comme celui de la fondation, jalousement et soigneusement préservé, ayant la pleine connaissance des implications et des potentialités, pouvait réussir "l'opération de récupération du pavillon principal que des intérêts privés voulaient acquérir et exploiter à leur profit."

"Du même coup, la recherche universitaire s'en trouvait rassurée." De nouveaux problèmes, à caractère financier, se posent à la suite de cette acquisition, mais le milieu voit déjà à leur solution. Mais si la communauté régionale accentue son soutien à l'institution, le milieu universitaire doit oeuvrer sans accepter la défection de l'ainée, l'UQAM, à la consolidation de son unité dans la diversité.

parole aux lecteurs

Ceux qui ont dit NON en sont fiers

Depuis le résultat du référendum, on entend dire à certaines gens que le Québécois sont des peureux, des pas intelligents parce que la majorité de leurs concitoyens ont voté pour un fédéralisme renouvelé. Certains ont même avoué publiquement qu'ils avaient honte d'être Québécois parce que démocratiquement, le NON à la séparation politique du Québec et à une asso-

ciation incompatible avec le reste du Canada s'est fait entendre majoritairement à travers tout le Québec. Et même, ce qui ajoute la crème sur le gâteau, on reproche aux gagnants de ne pas avoir assez célébré la victoire.

Par conséquent, je considère franchement que nous sommes tous gagnants et que les partisans du NON positif n'ont pas usé le temps à festoyer, parce que dé-

jà ils savaient que des négociations pour le renouvellement de la constitution s'installeraient, et que cela s'avèrerait une autre victoire pour nous tous Québécois et Canadiens.

Par ailleurs, à ceux qui reprochent aux Québécois immigrés la défaite du OUI, eh bien dites-vous que ce sont des Québécois canadiens à part entière et qu'en choisissant le

Canada comme pays, ils nous font un grand honneur et nous devrions être fiers de les avoir parmi nous puisqu'ils ont autant conscience que nous d'améliorer notre système fédératif, car ils habitent le Québec depuis sûrement plusieurs années pour avoir eu le droit d'aller voter au référendum.

Aussi, s'ils ont choisi le Québec parmi toutes les autres provinces, c'est parce qu'ils n'ont pas honte

d'appartenir à un peuple qui sait se distinguer à travers un grand pays, et qui sait garder sa liberté d'expression dans sa culture.

Donc, je crois que tous les citoyens ont prouvé qu'ils voulaient relever la manche et continuer sans avoir à envoler leur chemise. Il n'y a pas là de quoi en avoir honte parce que nous sommes travailleurs et ambitieux, et que nous voulons bâtir une nouvelle constitu-

tion canadienne. C'est ainsi que je voudrais demander à ceux qui ont dit avoir eu honte après le résultat du référendum, s'ils sont fiers de quelque chose parce que plusieurs d'entre eux ont renié le Canada et son hymne simplement par le sentiment patriotique québécois. Alors, je leur demande franchement de quoi ils sont fiers dans tout ça, parce que leurs concitoyens ont dit NON à une proposition inacceptable et qu'ils

ont préféré dire OUI à leur fierté québécoise et canadienne, et à un renouvellement clair.

Pour terminer, je dois dire également qu'au moment où j'ai aperçu M. Lévesque après son discours, le soir de la consultation populaire, chanter "Gens du pays...", cela a sûrement confirmé le Séparatisme qu'il semait depuis le début, et je suis donc fier d'avoir dit NON à ça. Je dis encore NON à M. Lévesque, notre hymne natio-

nal est encore le O Canada et l'a toujours été puisque les Québécois l'ont prouvé avec conviction le vingt (20) mai dernier.

Je dois ajouter en terminant que je suis assez intelligente pour avoir le droit de vote et que je ne suis pas non plus une peureuse mais plutôt une citoyenne jeune, libre et ambitieuse qui veut se garantir un avenir prometteur.

Mlle Francine Langevin, Dolbeau.

Il a été au-delà de sa pensée

Alma, ce 30 mai 1980. Le Quotidien Saguenay-Lac-St-Jean. La Maison de la presse. Boul. Talbot. Chicoutimi.

A l'attention de: M. Bertrand Tremblay, Monsieur Tremblay,

Votre commentaire d'aujourd'hui "14 journalistes tirent le diagnostic de l'information" démontre que vous aviez largement dépassé votre pensée dans celui publié le 23 mai et titre "Claude Ryan dévalorise la région". D'ailleurs, il ne ressemblait en rien à celui dont la pensée éditoriale en a fait notre conscience régionale et qui plus est, diffuse notre opinion sur un réseau de télévision nationale.

Certes, comme vos confrères MM. Rivard, Tremblay et Neron, vous avez le droit d'interpréter les paroles de M. Ryan, mais je suis sûr que votre largesse d'esprit vous permettra d'accepter, que j'apporte des éclaircissements et même corriger une fausseté évidente. Lorsque vous dites: "M. Ryan, parlant de la région Saguenay-Lac-St-Jean, la qualifiait de

"très fière", en signalant, par contre, qu'elle est très isolée des grands moyens de communications..." Votre citation est bonne et on en comprendra le sens un peu plus loin. Cependant, lorsque vous enchaînez en ces termes: "... en plus d'alimenter les préjugés que certains "imperialistes méprisants" de Montréal et de Québec nourrissent à l'endroit des "colonisés" de province"; je regrette, mais c'est aller réellement trop loin. Une telle affirmation contribue à nous diminuer, et c'est pourquoi, je pense que vous avez tout simplement dépassé votre pensée. A preuve, vous avez censuré ce passage lorsque vous avez donné lecture de votre commentaire sur les ondes du réseau T.V.A., ce qui est tout à notre honneur. Collectivement nous nous en sommes reconnaisant, car si la majorité en a soupé d'entendre parler d'un Québec séparé, on n'ira pas commencer à prôner un Lac-St-Jean séparé dans un Québec déchiré.

Au cours de la cam-

pagne référendaire, j'étais affecté aux communications du Comité central des Québécois pour le "non" à Montréal; l'accueil et la considération de nos concitoyens et concitoyennes de cette région n'a d'égale que la réputation hospitalière qu'on nous reconnaît et c'est à vous qu'il appartient d'insister sur ce point. Lorsque vous apparaissez au petit écran, les gens de Montréal et de Québec ont du respect pour notre porte-parole régional, qu'ils voient peut-être un jour, accéder au noble titre de "conscience du Québec", titre que M. Ryan a abandonné en 1978 pour prendre la tête du Parti Libéral du Québec.

Si je désire apporter quelques précisions concernant l'interprétation qu'on a donné aux propos de M. Ryan, c'est que j'ai assisté à sa conférence de presse, au lendemain du référendum, et qu'elle a duré près de deux heures. M. Ryan a voulu dénoncer précisément ce dont vous faites état dans votre commentaire d'aujourd'hui. Il faisait notamment allu-

sion au fait que le réseau Radio-Canada (T.V.) produit des émissions d'affaires publiques qui ne sont pas retransmises par notre poste local. Ici, dans la région, au lieu de place de l'émission Noir sur Blanc, on nous présente "The Lawrence Welk Show" ou "Walt Disney". Cette situation anormale avait été dénoncée par votre confrère M. Rivard il y a quelques semaines. Quant au contenu général de sa conférence de presse, il semble déplaire à la presse dans la proportion 40-60 et plaire à la population en général dans la proportion inverse 60-40, ce qui semble être le reflet fidèle de la couverture et du résultat référendaire.

Enfin pour moi, il n'y a plus de "oui" ni de "non", il n'y a que des gens bien intentionnés qui regardent vers l'avant dans un but commun.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Tremblay, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Bien à vous, Aurèle Boily, c.a., Alma.

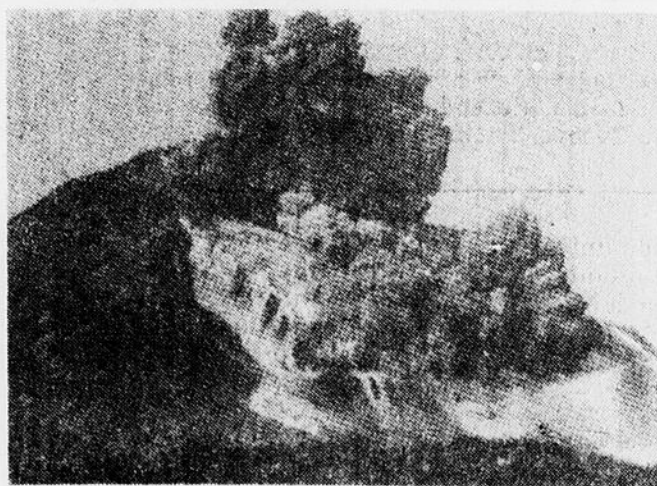
L'homme détruit peu à peu la planète

Tout le monde a entendu parler du Mont St. Helens ces derniers temps. On en fait même une publicité à but lucratif. La plupart des gens (comprenez les géologues) croient que ces irrptions du St. Helens venant des entrailles de la terre ne sont que des symptômes physiques momentanés, relativement normaux à diverses périodes données, suivant les cycles géologiques.

Il est donc possible que les réactions du Mont St. Helens ne sont, comme diraient les géologues, que des "symptômes momentanés" et que cela ne se répètera pas avant une centaine d'années.

Autre possibilité: que le "réveil" du Mont St. Helens soit une conséquence liée directement aux actions entreprises par l'homme sur le plan des essais nucléaires, dont plusieurs, comme on le sait, se produisent sous terre.

Tels des enfants gâtés, jouant naïvement avec des pétards à la farine, nos savants suivent les mêmes impulsions: — "Ké cé ça va faire?"



— "Ca va faire Boom."

— "Youpi..."

— Auparavant (encore de nos jours), les essais étaient effectués sur la surface terrestre. Après avoir essayé environ cinq ou six cents bombes, (pour voir si elles fonctionnaient bien), nos savants se sont sans doute inquiétés des réactions radioactives dans l'atmosphère et se sont entendus pour faire "péter" leurs machins sous terre, pour moins de danger. Mais non, ce n'est pas moins dangereux, c'est tragique. — Vous surprendrais-je, bonnes gens, si je vous disais que la planète sur laquelle on vit, la Terre, est un être

vivant, au même titre qu'un chien, un chat ou un homme? — Oui, la Terre est bel et bien un être vivant puisqu'elle donne la vie... Et la vie n'est engendrée que par le vivant.

Le travail des savants actuels, obéissant aux exigences de l'Etat, revient à la perfection d'un travail d'insectes rongeur la poutre qu'ils habitent.

Les actions délibérées et futilités de l'homme envers la Nature ne sont qu'un abus de pouvoir et fierté mal placée. Certes, on est fier de nos centrales nucléaires, de nos F-18, de nos fusées volantes; tout cela au nom du progrès.

Mais tout ce carrousel pétaradant n'est que "bebelle" et offre pour moi toutes les caractéristiques du hochet.

Le progrès, cependant, est une route ouverte à l'infini, mais qui tourne autour du même point. Ce point, c'est le corps et ses quelques besoins. Disons que le progrès et son carrousel tourne autour... Mais s'il tourne vite, la tête lui tourne, il écarquille les yeux, on suffoque, on éclate...

Le nucléaire n'est pas une chose qu'il faut prendre à la légère. Témoins, le pauvre Einstein, qui, le dernier jour de sa vie, reconnaît le fruit de son arbre et pousse un cri d'épouvante devant l'abîme, avertissement Suprême à ceux qu'il a conduit à ce pas. Le Génie est désormais sorti de sa bouteille et cela m'a tout l'air qu'on ne peut plus lui ordonner de la réintégrer.

— Prudence... On n'est pas sorti du bois mais il est encore temps de se décider à en sortir... Pour l'Amour de l'Humanité, et du Ciel.

Marc Gendron, Alma.

dossiers

On se penche sur l'enseignement secondaire



Bientôt!

Jusqu'au 18 juin, les organismes socio-économiques, populaires et culturels ainsi que les institutions d'enseignement sont invités à s'engager dans le projet de Radio-Québec, car de leurs recommandations naîtra le comité régional qui, à compter de l'automne, se verra confier le mandat de créer une télévision qui soit à l'image du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Cette télévision, dans sa pratique quotidienne comme dans ses orientations fondamentales, sera un lieu d'expérimentation, de concertation, de participation et de développement. Car, une fois en place, le comité devra nécessairement créer des mécanismes de participation des citoyens à la programmation de Radio-Québec, en tenant compte des caractéristiques et des ressources régionales.

Le défi

Certes, l'entrée en fonction du comité régional, probablement à l'automne, marquera une étape décisive dans la régionalisation.

Dès sa première année, le comité régional jouira d'un budget d'environ un demi-million de dollars, et pourra mettre en branle la production d'émissions régionales. Cette production pourra immédiatement atteindre 15 heures (1980-81), passer à 30 heures (1981-82) et 57 heures (1982-83). Mais c'est également sur ce comité régional que reposera dès lors le grand défi de créer une télévision qui réponde aux attentes et aux aspirations du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

C'est donc à compter de ce moment que débutera la véritable expérience de participation des citoyens à la télévision de Radio-Québec. Au surplus, cette participation ne s'incarnera pas uniquement dans la représentation des citoyens (recommandés par les organismes et les institutions d'enseignement) à la direction régionale de Radio-Québec.

L'esprit de la loi et l'objectif de la procédure de constitution du comité régional mettent implicitement en place toutes les conditions pour maintenir en permanence l'expérience de participation recherchée.

Ainsi, non seulement les membres du comité régional devront-ils, entre eux, chercher des mécanismes nouveaux de concertation et de participation, mais tout à fait en sorte qu'ils devront aussi, surtout peut-être être à l'écoute de leur milieu, et donc inventer des canaux de participation des citoyens à Radio-Québec régional.

Dans cette perspective, on voit mieux comment le projet de Radio-Québec laisse place à l'initiative et au devenir régional.

Quant aux relations entre les intervenants, elles devraient permettre un équilibre dynamique entre les différents intérêts représentés par les employés, les citoyens, les régions, le centre montréalais, les comités régionaux et le conseil d'administration. C'est bien sûr la notion de participation qui constitue le point d'équilibre du "système ouvert" que sera Radio-Québec. Participation qui, au plan national, permet aux régions et aux employés d'être représentés au conseil d'administration qui détermine les règlements généraux de la société; participation qui, au plan régional, s'incarne dans le comité régional sur lequel siègent les représentants du milieu et des employés.

Donc, le défi de Radio-Québec est identifié. Les conditions pour le relever sont aussi en place.

Un seul élément reste à introduire et la façon dont on le fera déterminera très probablement la qualité du fonctionnement de l'ensemble. Cet élément, c'est l'engagement du milieu dans le projet de faire de Radio-Québec un instrument de développement de la collectivité régionale.

Le volumineux rapport d'enquête sur la situation dans les écoles secondaires de la région, a été rendu public la semaine dernière. Ces recherches, intégrées au projet intitulé "Opération humanisation", ont été effectuées par des gens de l'Université du Québec à Chicoutimi et de l'Université de Montréal. L'équipe, responsable de cette étude élaborée, se composait de Mme Josiane Basque, MM. Guy Pelletier, Claude Lessard, Louis-Philippe Boucher, Serge Bolduc, Joseph Morose et Jacques Ouellet.

Ceux-ci ont mené leur enquête à l'aide de questionnaires remis à quelque 10,000 étudiants, 3,500 parents, 700 enseignants, tous citoyens du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Cette consultation commença il y a cinq ans. Le texte suivant ne comprend que certains extraits des conclusions générales de l'enquête.



Le président Marcel Duchaine, de la section régionale de la Fédération des commissions scolaires du Québec, et le responsable de l'équipe de recherche, le professeur Louis-Philippe Boucher, de l'Université du Québec à Chicoutimi.

CHICOUTIMI — Les résultats de l'enquête se rapportant au personnel enseignant dans les écoles secondaires de la région, révèlent notamment que plusieurs de ces salariés détiennent une autre occupation rémunérée.

En effet, 23 pour cent des 619 professeurs interrogés dans neuf écoles polyvalentes de la région au cours de la saison scolaire 1977-78, ont déclaré qu'ils possédaient une deuxième source de revenus, notamment à titre de commerçants. On découvre que ce sont surtout des hommes qui ont ainsi un deuxième emploi.

Les recherches ont démontré, par ailleurs, que les enseignants, qui sont entrés généralement plus jeunes sur le marché du travail, ont moins de scolarisation que leurs collègues masculins. "Elles ont, toutefois, plus d'expérience que ceux-ci, sans être significativement plus âgées", précisent les chercheurs.

La religion et les enseignants

En ce qui a trait à la pratique religieuse chez les enseignants des écoles secondaires de la région, l'analyse des réponses indique, entre autres, que 41 pour cent d'entre eux partici-

pent chaque semaine aux offices religieux, que 45 pour cent de leurs confrères et consœurs ne vont qu'occasionnellement à la messe du dimanche, et que 14 pour cent ne se rendent jamais à l'église.

Comme le mentionne le rapport de l'enquête consacré au profil des enseignants de niveau secondaire, ces derniers ont en moyenne 15 années de scolarité et exercent leur profession depuis 8 ou 10 ans. Parmi les autres caractéristiques des professeurs d'écoles polyvalentes ayant pris part volontairement à l'étude sociopédagogique, on apprend que la majorité de ces travailleurs de l'enseignement, soit 76 pour cent, est issue du milieu ouvrier et agricole.

Les enseignants impliqués dans l'enquête sont des hommes pour la plupart (63 pour cent). Leur âge varie de 35 à 39 ans, 80 pour cent d'entre eux sont mariés et plusieurs ont au moins un enfant.

Syndicalisme et politique

Suivant l'analyse des réponses fournies par les enseignants du milieu secondaire, les affaires syndicales ne soulèvent un intérêt particulier que chez la moitié de ces travailleurs. Ceux-ci semblent préfé-

rer l'action politique au syndicalisme, puisque 60 pour cent se disent membres d'un parti.

D'autre part, une forte majorité des enseignants interrogés, 84 pour cent, est disposée à continuer une carrière dans le domaine de l'éducation.

"Face aux valeurs personnelles et éducatives, le corps enseignant rejette une nette attitude d'ouverture face au changement, attache beaucoup d'importance à la famille, a une attitude favorable face à la discipline mais rejette l'autoritarisme (le pouvoir abusif), est favorable au principe de la polyvalence, de la coéducation, du maintien du secteur d'enseignement privé, à la responsabilité de l'école dans la formation religieuse, de la démocratisation de l'éducation, et, enfin, accorde priorité au développement de la personnalité et de l'autonomie de l'enfant, comme finalité de l'éducation", précise encore la portion du rapport relative aux enseignants.

Plus de femmes que d'hommes

Pour leur part, les parents font l'objet d'un chapitre tout aussi détaillé de l'étude sociopédagogique réalisée dans les écoles polyvalentes du

Saguenay-Lac-Saint-Jean.

La constatation principale de cette partie de l'enquête est que beaucoup plus de femmes que d'hommes s'intéressent de près à la formation de leurs enfants. Témoins, ce sont surtout des mères de famille qui ont complété le questionnaire. Voici ce qu'ont écrit les chercheurs à ce sujet: "Il y aurait certainement lieu de chercher des moyens d'impliquer davantage les hommes dans la vie de l'école de leur enfant et de leur permettre de faire savoir aux agents scolaires leurs attentes. Rien ne justifie a priori que l'école et l'éducation en général constituent des univers féminins qui laissent les hommes indifférents ou sans rôles de partenaires à part entière, donc responsables".

Un autre fait important à noter est que les parents interrogés, dans la plupart des cas, considèrent qu'ils ont peu d'influence dans le fonctionnement de l'école et ils voudraient en exercer davantage. Néanmoins, les enquêteurs font observer que les parents utilisent peu les mécanismes de participation existant déjà, comme le comité d'école.

Dans l'ensemble, les parents ont des aspirations très élevées pour leur enfant. On désire qu'il fréquente le cégep et l'u-

On favorise l'école privée

Pour leur part, les administrateurs scolaires appuient majoritairement certaines valeurs, comme la discipline, le respect de l'autorité, le changement, la famille et l'égalité des sexes. Ils sont également partisans de l'égalité des chances à l'éducation, quels que soient le niveau socio-économique, le sexe, la polyvalence et la professionnalité des écoles.

Les administrateurs consultés s'opposent aussi à la disparition des écoles privées.

Quant aux professionnels non-enseignants qui ont répondu au questionnaire, ils soutiennent que certains services offerts aux étudiants du milieu secondaire sont satisfaisants, principalement ceux d'orientation, de pastorale et de santé. Ils déplorent cependant une insuffisance de ressources humaines, ce qui a pour effet de rendre déficients les services de psychologie et d'aide sociale. Selon les professionnels non-enseignants, une école polyvalente de taille raisonnable devrait accueillir entre 500 et 1,500 élèves au maximum.

L'Université du Québec, une institution originale

Durant son stage de deux semaines au QUOTIDIEN, Amadou PAME, finissant en presse écrite à l'Université de Dakar, au Sénégal, a examiné le fonctionnement de l'Université du Québec. Il nous livre ses constatations.

Mai 1968, le monde universitaire bouge. Les étudiants sortent dans les rues et détruisent tout sur leur passage. Pris de court, l'Occident s'interroge: "Que veulent ces agités?" Les explications vont bon train.

On attribua alors cette agitation à toutes sortes de raisons. Mais de toutes ces explications, une seule paraît plausible. Derrière cette révolution aux contours mal définis, se profile une évidence: la société n'offre plus à la jeunesse un cadre idéal d'épanouissement. Partant, l'enseignement dispensé dans les universités ne répond plus aux aspirations des étudiants. Un nouvel ordre de l'enseignement s'impose. Ici et là, en Europe, les réformistes s'activent. Mais ils finissent par déchanter. L'université classique dans toute sa lourdeur refuse de céder. C'est comme si les réformes servaient tout juste à laisser passer l'orage. Mai 68 a donc été pour la jeunesse européenne un cinglant passage à vide.

Après mai 68

Pourtant au Québec, il contri-

bua à la création de l'Université du Québec. L'idée d'un changement était certes dans l'air depuis quelques années. Mais la révolte des étudiants accéléra le processus. Ainsi, au mois de septembre de l'année suivante, quelques centaines d'étudiants franchissaient les seuils des universités du Québec.

Le défi à relever était de taille. Il fallait bâtir une université new-look, à partir du néant. Organiser un réseau de constituantes aussi éclaté n'était pas également de nature à favoriser un bon départ.

L'UQ est maintenant vieille de onze ans. Elle a survécu à la période difficile de son existence. Et le moins qu'on puisse dire, c'est qu'elle a "démystifié" l'université classique. "Tour d'ivoire", "haut lieu du savoir", les termes de manquant pas pour désigner la vieille université. Accessible à une minorité de privilégiés, l'enseignement dans l'institution classique se fait à sens unique. L'étudiant y est écrasé par un professeur, seul détenteur du savoir.

A l'Université du Québec, l'approche est d'une autre na-

ture. Il s'agit d'aller trouver l'étudiant chez lui, de tenir compte de la particularité de sa région, de l'enseigner en conséquence pour mieux le préparer à servir son milieu.

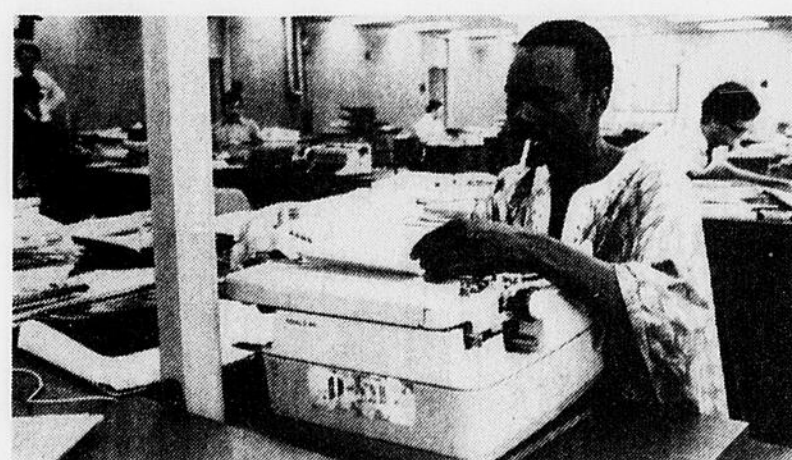
Il faut deux jours pour faire le tour des constituantes du réseau. Cette régionalisation tous azimuts a permis de fixer l'étudiant dans son terroir. Elle a permis aussi à un nombre sans cesse croissant de jeunes qui n'auraient pas eu la chance de continuer leurs études à Québec ou à Montréal, de les suivre chez eux. Par la même occasion, cette régionalisation a enterré à jamais l'hégémonie de la métropole.

Mariage université-population

Autre réussite de taille, le mariage fécond de l'université du milieu qu'elle dessert. Non seulement l'étudiant connaît son environnement, mais il apprend aussi à le transformer. Il cesse alors d'être un intellectuel nanti de prestigieux diplômes... bon à rien.

La spécialisation de chacune des constituantes en fonction des particularités régionales apporte une dimension nouvelle à l'enseignement universitaire au Québec. A titre d'exemple, le centre de recherche de Chicoutimi axe ses travaux sur la recherche dans le Moyen-Nord, tandis qu'à Rimouski, on met l'accent sur l'océanographie.

L'Université du Québec a donc été une réussite sur toute la ligne. En onze ans, elle s'est développée pour devenir un instrument approprié du développement régional. Son seul guide, le réalisme. Sa réussite fera sûrement des émules. Peut-être qu'aux universités de Montréal, Sherbrooke, McGill,



Le Sénégalais AMADOU PAME, dans la salle de rédaction de "La Maison de la Presse".

on songe déjà à rectifier le tir. En Afrique, où le problème du développement se pose avec une acuité plus pressante qu'ailleurs, une université "pragmatique" ferait l'affaire du continent noir.

Reste à savoir si les politiciens sont prêts à consentir de tels sacrifices. Car à l'heure où un grand débat réunit les spécialistes autour de la mise à profit des ressources du continent, l'université, elle, vit en

vase clos. Les étudiants y subsistent un "bourrage de crânes" systématique. A sa sortie, l'universitaire africain constate non sans peine que son passage à l'amphithéâtre n'a été d'aucune utilité pratique. Perte de temps... L'expérience québécoise pourrait donc inspirer les "penseurs" africains.

Car, il est grand temps de substituer à la tête bien pleine une tête bien faite. L'avenir de l'université en dépend.



fourre-tout



marcel
rivard

Plutôt moche comme cadeau

Au départ, je serai clair et précis: en peinture, la peinture d'artiste s'entend, je ne m'y connais pas du tout. Et je n'ai pas été témoin de l'événement...

Cette prémisse étant maintenant de notoriété publique, je dois tout de même avouer mon incapacité de faire la sourde oreille aux nombreuses et enflammées remarques que j'ai eues en ce qui concerne le cadeau donné, jeudi soir, à Paul-Gaston Tremblay recevant alors son doctorat d'honneur de l'UQAC.

On n'aurait jamais dû donner à cet homme, amant de l'art et collectionneur de peintures par surcroît, une toile d'un peintre aussi peu connu, me racontait-on.

La pire réflexion que j'ai eue à ce sujet, c'est la suivante: "Des toiles comme celle-là, c'est juste si Murielle Millard aurait la décence d'en vendre dans sa propre galerie..."

aujourd'hui

Quel âge a Tom Jones? Quarante ans, aujourd'hui!

Samedi, 7 juin 1980, 159ième jour de l'année.

Principaux anniversaires historiques:

— 1799: L'évêque Abel Muzorewa, le premier chef de gouvernement noir en Rhodesie-Zimbabwe, déclare qu'une poursuite des sanctions économiques contre son pays de la part des Etats-Unis serait une "décision inhumaine".

— 1975: Les Etats-Unis retirent leur dernier avion de combat de Taiwan.

— 1974: Henry Kissinger, secrétaire d'Etat américain, déclare que les Etats-Unis comptent désormais négocier leur aide militaire à Israël à un long terme, plutôt que sur une base annuelle.

— 1973: Le chancelier ouest-allemand Willy Brandt dénonce, au cours d'une visite en Israël, ce qu'il appelle les souffrances et l'horreur des persécutions de Juifs par les Nazis.

— 1970: Les électeurs suisses rejettent un projet qui aurait forcé près de 300.000 étrangers à quitter le pays.

— 1968: Sirhan Sirhan est inculpé de meurtre après l'assassinat du sénateur Robert Kennedy à Los Angeles.

— 1962: Le numéro un soviétique, Nikita Khrouchtchev, suggère à une délégation italienne en visite à Moscou que l'Italie se retire de la Communauté économique européenne et accroisse ses échanges avec l'Union soviétique.

— 1940: Fin de la résistance organisée contre l'envahisseur allemand en Norvège.

— 1905: Le Storting, le parlement norvégien, décide de la séparation d'avec la Suède.

— 1862: Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne concluent un traité pour la suppression du commerce des esclaves.

— 1672: Les flottes française et anglaise sont battues par les Hollandais en baie de Southwold, au large de l'Angleterre.

— 1546: La paix d'Arras met fin à la guerre de la France et de l'Ecosse contre l'Angleterre.

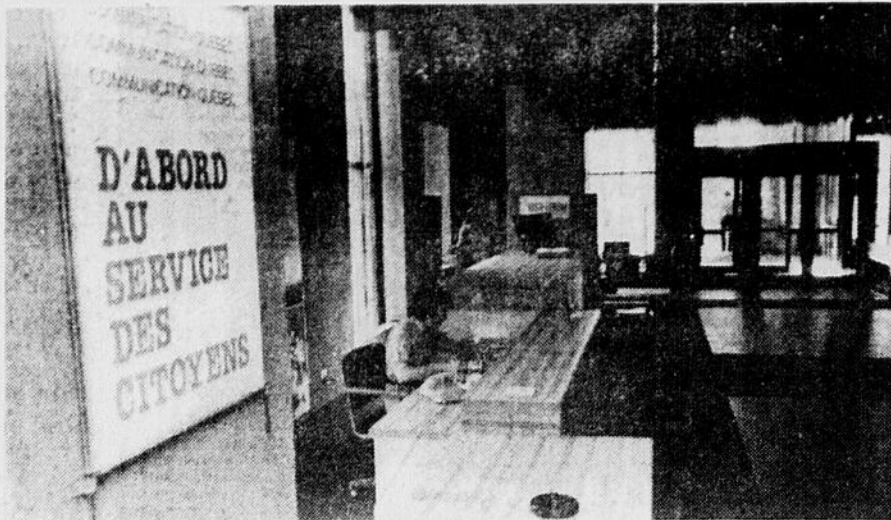
Inscriptions estivales

Le Service municipal des loisirs de Chicoutimi rappelle que les inscriptions pour les activités estivales, qui débiteront bientôt, auront lieu du 11 au 13 juin inclusivement, de 19h00 à 21h00, à l'hôtel de ville.

Des activités variées, tant au niveau culturel, sportif que de plein air, sont offertes à tous les enfants, les adolescents et les adultes.

Le programme estival du Service municipal se déroule, cette année, sous un thème assez évocateur: "Viens prendre une bouffée d'air avec nous!"

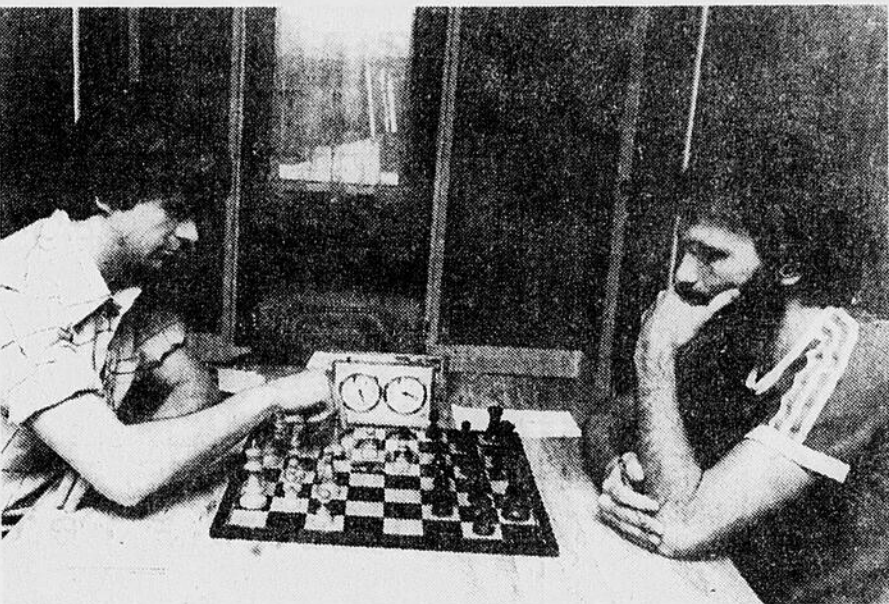
Quant aux inscriptions, il est bon de signaler que leur nombre est limité. Pour informations supplémentaires, on peut communiquer avec le Service des loisirs: 545-9550, local 278.



"D'abord au service des citoyens"

Le rez-de-chaussée du Centre administratif du Québec, à Jonquière, est devenu, si on en juge par cette photographie, beaucoup plus accueillant depuis qu'un centre de renseignements y a été aménagé par Communication-Québec.

Les citoyens et fonctionnaires qui fréquentent l'édifice du boulevard Harvey, peuvent y trouver notamment les publications gratuites des différents ministères québécois et des réponses à leurs questions sur l'administration gouvernementale.



Championnat régional d'échecs

Eric Brassard, à gauche, de La Baie, et Raymond Gauthier, de Chicoutimi, se livrent une lutte intéressante pour le Championnat régional d'échecs depuis quelques semaines déjà.

Jusqu'à maintenant, le titulaire du titre, Raymond Gauthier, a mérité une première fois tandis que la deuxième partie a été ajournée, cette semaine, après le 40e coup et elle sera reprise dimanche après-midi, à 13h00, au Centre socioculturel de Chicoutimi.

Le premier des deux joueurs qui remportera quatre victoires, sera couronné champion.



Ralph Mullen
élu président

Les membres de la section régionale de l'Ordre des ingénieurs du Québec ont élu Ralph Mullen à la présidence de leur organisme.

Il sera secondé dans sa tâche par le vice-président Gérard Bouchard, le secrétaire-trésorier André Proulx, l'administrateur Jean Vallée et les directeurs Christian Tremblay, Philippe Guy, Christian Fortin, Michel Pilotte, Pierre Duchesne, Michel Dion, Alain Simard et Arthur Stumph.

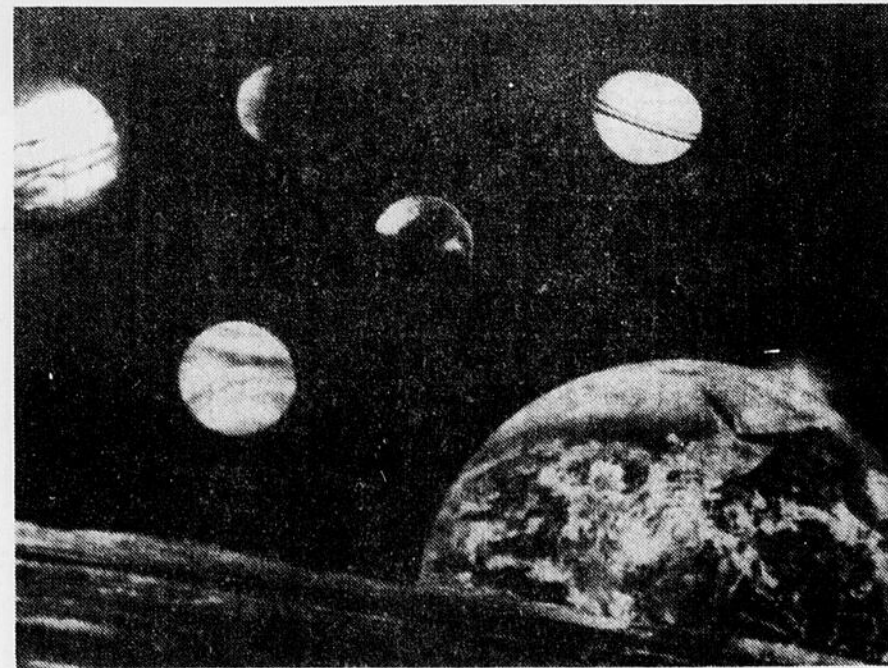
Le nouveau bureau de direction de cet organisme, qui compte au-delà de 600 membres au Saguenay-Lac-Saint-Jean, s'est voulu représentatif des grands secteurs d'activité en génie puisqu'on y trouve des ingénieurs oeuvrant dans les petites et moyennes comme les grandes entreprises, le génie conseil de l'éducation.

Assemblée générale

C'est un peu tard pour vous le dire mais mieux vaut tard que jamais.

Pour ceux que cela intéresserait, c'est aujourd'hui que se déroule, à la Tourelle du Collège d'Alma, l'assemblée générale annuelle du Conseil régional de la culture.

Les assises débutent à 9h00 pour se terminer vers 16h00, après la plénière et les élections qui se dérouleront en après-midi.



Congrès des astronomes amateurs

Au cours de la fin de semaine du 20 au 22 juin, se déroulera au Centre socioculturel et à l'Université du Québec à Chicoutimi le cinquième congrès provincial des astronomes amateurs.

Le Centre socioculturel accueillera, dans le cadre de ces assises, une exposition thématique où une dizaine de clubs importants du Québec montreront plusieurs facettes de ce loisir scientifique qu'est l'astronomie d'amateurs; on pourra y voir des télescopes originaux, de nombreuses photographies (comme celle-ci) du ciel et de parler à ces êtres bizarres qui prennent leur temps de loisirs pour voyager à travers le monde céleste.

Service direct vers Sept-Iles

A compter du 16 juin, Québecair établira une liaison directe quotidienne entre Bagotville et la Côte-Nord.

En effet, un appareil F-27 d'une capacité de 36 passagers quittera l'aéroport régional chaque jour à 9h30 et se rendra directement à Sept-Iles, où il se posera à 10h30.

Puis, l'avion bimoteur effectuera une autre escale à Schefferville.

A partir de Sept-Iles et de Schefferville, les voyageurs auront des itinéraires pratiques vers d'autres destinations dans cette partie du Québec, soit Gagnon, Wabush et les Iles-de-la-Madeleine.

Présentement, les gens de la région doivent faire une halte à Montréal avant d'atteindre la Côte-Nord.

Le 18 août, un BAC-111 assurera le service direct Bagotville-Côte-Nord du lundi au vendredi.

Le départ du réacté aura lieu à 15h20 et l'arrivée est prévue à 16h10 à l'aéroport de Sept-Iles.



Une erreur sur la personne

Gisèle Doucet-Tremblay, du 633, de la rue Jacques-Cartier, de Jonquière, accordait la semaine dernière une entrevue pour parler de l'organisme dont elle est la responsable pour le Québec "Vie internationale du Canada".

L'erreur étant humaine, on a écrit lors de la rédaction du texte le nom de Gisèle Simard au lieu du vrai.

Toujours est-il que Gisèle Doucet-Tremblay aimerait bien discuter de voyages avec des gens intéressés à devenir famille d'accueil. On peut la rejoindre à: 542-5639.

rendez-vous

Alma

Sécurité de la vieillesse — Deux représentants du bureau de Chicoutimi seront à votre disposition, pour vous informer à propos de la sécurité de vieillesse, supplément de revenu garanti, allocation au conjoint et allocation familiale, mercredi, de 10h00 à midi et de 13h30 à 15h30, au Service d'information et de référence du Lac, 453, Sacré-Coeur ouest, Alma. Tél.: 662-6034.

Société de bienfaisance des aveugles — Ouverture des Sentiers Verts pour les fins de semaine de l'été (jusqu'au 17 août). Invitation aux personnes handicapées et leurs amis. Programmation disponible à: Société de bienfaisance des aveugles, 20, Saint-Joseph, Alma. Tél.: 662-2714 ou Projet loisirs pour personnes handicapées, 530, Colard, Alma. Tél.: 668-6951.

Chicoutimi

AFEAS: Saint-François-Xavier — Assemblée lundi soir, à 19h30, salle Bégin; **Saint-Luc (secteur Nord)** — Assemblée lundi soir, à 20h00, sous-sol de l'église, élections; **Christ-Roi** — Assemblée mercredi soir, à 19h30, Centre communautaire; **La Grande Ligne** — Assemblée mercredi soir, à 20h00; **Kénogami** — Souper mardi soir, à 18h00; **Saint-Joachim** — Réunion lundi soir, à 19h30; **Saint-Paul** — Pique-nique, chalet de Mme Jacqueline Tremblay, mercredi, rendez-vous au local pour 13h00; **Sainte-Claire (secteur Nord)** — Assemblée lundi soir, à 19h30, sous-sol de l'église.

FÉRIERES: Chicoutimi — Assemblée mardi soir, à 19h30, chalet du Parc Rosaire-Gauthier; **Saint-Rosaire de Jonquière** — Assemblée mercredi soir, à 20h00; **Saint-Alexis de Grande-Baie** — Assemblée mercredi soir, à 20h00.

Rosicrucien Assemblée de main soir, à 20h00.

Rencontre eucharistique — Jeudi soir, à 19h30, à la chapelle des Servantes du Saint-Sacrement. Adoration, confessions et célébration eucharistique. Les paroissiens de Saint-Félix-d'Otis, les membres de la Garde d'honneur et le public sont invités.

Dolbeau

Informatique — Conférencier: M. Bernard Généreux, agent d'information, sujet: services Kuffre, au bureau de l'information (haut de la Caisse populaire) mercredi et jeudi en après-midi. Inf.: 276-5482.

Jonquière

Al-Anon — Si l'alcool consommé dans votre entourage vous empêche de vivre une vie normale, Al-Anon peut vous venir en aide. Tél.: 542-6785, 542-6612, 543-0594 ou 543-7787.

Fêtes du 25ième de la paroisse Saint-Mathias — Les fêtes se termineront par une fête champêtre dimanche après-midi, à 13h00, sur les terrains attenants à cette église. Apportez repas.

Familles monoparentales — Réunion lundi soir, à 20h00, à la salle de l'Age d'Or (Centre commémoratif de Kénogami).

Filles d'Isabelle, cercle Jésus-Marie — Assemblée lundi soir, à 20h00.

Coopérative funéraire du Saguenay — Assemblée mercredi, le 18 juin, à 19h30, salle des Chevaliers de Colomb.

La Baie

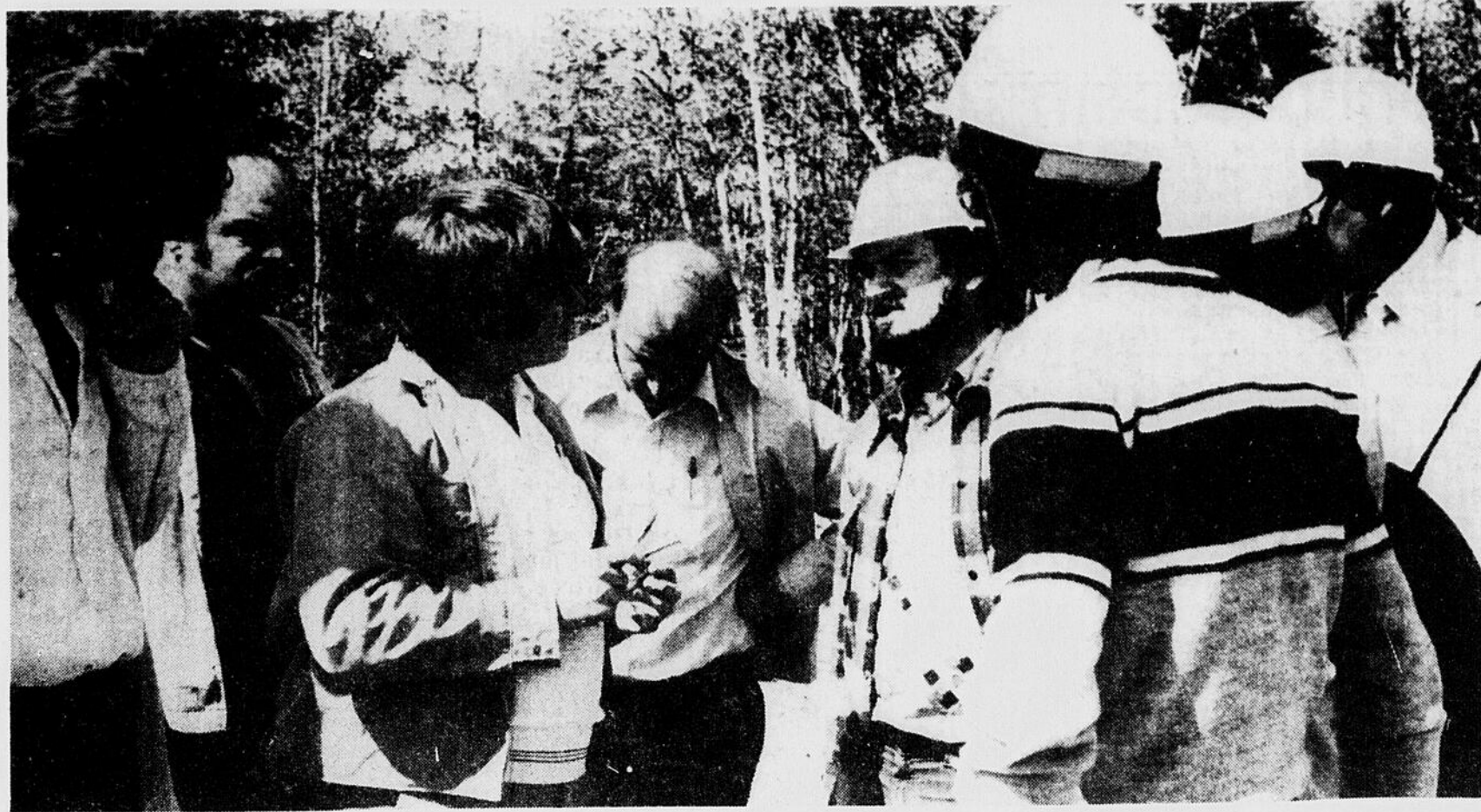
Amis du Foyer Saint-Joseph — Assemblée lundi soir, à 20h00, au foyer. Organisation du voyage du Cercle des amis du Foyer.

La Doré

Cours de périnatalité — Nouvelle session débutera mercredi, pour les femmes enceintes de La Doré. Informations et inscriptions, communiquez à: 679-5270.

Saint-Félicien

Cours de périnatalité — Nouvelle session débutera lundi, à Saint-Félicien, pour les femmes enceintes de Saint-Félicien, Saint-Prime et Saint-Méthode. Pour informations et inscriptions, communiquez à: 679-5270.



DISCUSSIONS — Une partie du groupe discute des problèmes de la ZEC Kiskissink que leur expose Jean-Paul Doucet, président de la ZEC.

(Photo: Benoit Dugal)

Kiskissink

Les hauts fonctionnaires donnent raison à la ZEC

par Benoit Dugal

ROBERVAL (Collaboration spéciale) — Une délégation formée de hauts fonctionnaires provenant de Québec, Trois-Rivières et de Roberval qui représentaient les ministères du Loisir, de la Chasse et de la Pêche ainsi que celui de l'Énergie et des Ressources "MER" (Terres et Forêts) ont blâmé les autorités de la compagnie Gagnon & Frères de Roberval (division Campeau) pour avoir envahi et détruit la plus belle partie d'un boisé situé en bordure du lac Bostonnais de la ZEC Kiskissink.

On blâme également l'entreprise forestière de ne pas avoir consulté les gestionnaires de la ZEC de même que de ne pas avoir fourni d'indication aux autorités du MER pour établir un campement d'unités mobiles sur le site contesté.

Voilà la conclusion à laquelle en sont venus sept hauts fonctionnaires qui étaient pour le MLCP: François Guibert, directeur régional de la Mauricie, son assistant, Gilles Rivard, et Daniel St-Onge, technicien en aménagement de ce ministère, Québec. Du côté du MER, Germain Girard, directeur provincial des terres domaniales, Roland Thérien, directeur provincial des exploitations forestières, Michel Champagne, directeur du district de Roberval ainsi que Maurice Hamel, chef garde-forestier du même service.

Cette importante délégation, après avoir visité les sites saccagés réservés pour le camping, en compagnie du président de la ZEC, Jean-Paul Doucet, Charles Larocque, trésorier et de Ludger Lapierrère, surintendant des opérations forestières de la scierie Gagnon & Frères, portant un jugement unanime contre la compagnie pour ses gestes.

Manque de communication

Après avoir étudié la situation, on en vient à la conclusion qu'il y a eu non seulement un manque de communication entre la compagnie impliquée dans le litige et la ZEC, mais tout autant entre les ministères concernés, à savoir le MLCP et le MER, et ce malgré toutes les pressions des gestionnaires

de la ZEC qui appréhendaient le coup.

Solution de compromis

Comme il appert qu'il serait difficile, du moins très coûteux de faire démanteler les installations en d'autres lieux plus acceptables, surtout que la compagnie affirme s'y être installée que pour une période inférieure à une année, il fallait donc trouver le moyen de minimiser les dommages et les préjudices causés à la ZEC.

Il a donc été convenu, autour d'une table ronde après la visite d'inspection, que la compagnie Gagnon & Frères s'engage en premier lieu à faire à ses frais un chemin de contournement derrière le site du terrain de camping non occupé, afin de libérer une partie du chemin actuel

qui longe le lac Bostonnais en face de ce terrain, ce qui assurerait une quiétude aux campeurs et les mettrait à l'abri de la poussière, tout en donnant l'accès à la magnifique plage sans danger, et ce au plus tard pour la dernière semaine de juillet.

En deuxième lieu, après le départ des bâties de la compagnie l'an prochain, cette dernière s'engage à reboiser le terrain libéré, selon des propositions ou devis préparés par le MLCP.

Voilà donc l'épilogue d'une histoire qui aura fait couler beaucoup d'encre. Le MER et le MLCP sont bien conscients cette fois de cette déficience du manque de communication entre eux dans le passé et les fonctionnaires ont dit qu'ils tiraient une leçon de cet événement.



Un bonheur tout neuf,
ça se savoure
à l'Estérel.

C'est maman.

Nulle part ailleurs nous n'aurions pu trouver un site mieux approprié pour commencer merveilleusement notre vie à deux!

Du balcon de notre chambre, on aperçoit le paysage grandiose des Laurentides se mirant dans un très beau lac. Nous sommes choyés et dorlotés par un personnel attentif et discret... la cuisine exquise et fine fait une fête de chaque repas... les loisirs sont magnifiquement organisés... les soirées d'une folle gaieté ou d'un calme absolu devant le feu, suivant l'humeur du moment. Quant aux sports, il y en a pour tous nos goûts: golf, équitation, tennis, natation dans une piscine intérieure chauffée, saunas, pédalo, voile, ski nautique et, pour ceux qui viennent en hiver, ski de fond et alpin, patinage, raquette. Il y a aussi un centre de sports, on se baigne, on fait du jogging, de la gymnastique et Pierre m'apprend le racquetball. Pierre est merveilleux. Je suis heureuse.

Je t'embrasse bien fort.

Paullette

Pour faire vous aussi un beau voyage de nocces, communiquez avec L'Estérel, Case postale 38, Ville d'Estérel, Québec, J0T 1E0. Téléphone: (514) 228-2571. 866-8224 ou 866-3594 (lignes directes de Montréal).

L'Estérel

Où le bonheur vous attend en toute saison.

NOTAIRES

RIVERIN, CHARLTON et RIVERIN

NOTAIRES

CONSEILLERS JURIDIQUES
JACQUES RIVERIN, LL.L.
RENE-PAUL CHARLTON, LL.L.
JEAN RIVERIN, LL.L.

247 EST, RACINE C.F. 308 — CHICOUTIMI TEL: 549-6083

LES NOTAIRES

Claveau, Collard, Lapointe,
Gauthier & Lessard

CONSEILLERS JURIDIQUES

Marcel Claveau, LL.L.
J.-Paul Collard, LL.L.
Jean Lapointe, LL.L.
Yvan Gauthier, LL.L.
André Lessard, LL.L.

Edifice Claveau,
54 est, Racine
CHICOUTIMI.
TEL.: 543-1551

AVOCATS

BRODEUR & GIRARD

AVOCATS

Jean-Roger Brodeur, B.A., LL.L.
Christian Girard, B.A., LL.L.

121 est, Racine — CHICOUTIMI — Tel.: 549-8170

AUBIN, FILLION, BRISSON,
FOURNIER & CÔTE
AVOCATS ET PROCUREURS

Gerald Aubin LL.L. CR
Enc. Brissson LL.L.
Louis-Charles Fournier LL.L.

André Fillion LL.L.
Alain Côté LL.L.
Daniel Côté LL.L.

110 EST, RUE RACINE — CHICOUTIMI — TELEPHONE: 543-0786
631, 36 RUE, VILLE DE LA BAIE, TEL.: 544-8845
Tous les jours de 9 hres à 5 hres.
Lundi et vendredi de 7 hres à 8 hres p.m.

Lavoie & Gagnon
AVOCATS

JEAN-MARC LAVOIE, B.A., NCL., LL.L., CL.
HUGUETTE GAGNON, B.A., B.P.D., LL.B.

110, RACINE EST (suite 124)
CHICOUTIMI — 545-4901

PAGE, PREVOST
& GIRARD

AVOCATS

Roder Page, B.A., LL.L.
Gilles Prevost, B.A., LL.L.
Carol Girard, D.E.C., LL.L.

123, RACINE EST, SUITE 100
CHICOUTIMI — 543-0725

DUFOUR, CÔTE
& LAPERRIERE
AVOCATS ET PROCUREURS

Me Richard Dufour, LL.L.
Me Gabriel-M. Côté, LL.L.
Me Yves Laperrière, LL.B.

23, RUE RACINE EST — CHICOUTIMI
TEL.: 549-8150

Banque Royale

Remaniement à la direction

TORONTO (CP) — La Banque Royale du Canada apporte des remaniements à sa haute direction et se fixe de nouvelles priorités pour s'adapter à l'évolution du contexte économique des années 1980. C'est ce qu'a annoncé à Toronto le président et chef de la direction de la banque, M. Rowland C. Frazee.

Lors d'une conférence de presse, M. Frazee a déclaré que des études faites par la banque laissent prévoir d'importants changements au cours de la prochaine décennie dans la composition des affaires de la banque, tant au Canada qu'à l'étranger. "Le monde, a dit M. Frazee, est en voie de se transformer et pose un certain nombre de problèmes inquiétants dont les banques doivent tenir compte. Ces problèmes soulèvent des difficultés, mais ils représentent aussi des possibilités intéressantes. Il importe donc d'évaluer correctement les secteurs qui connaîtront d'importants changements, puis de modifier nos structures en vue de fournir les programmes spécialisés de financement nécessaires."

"Bref, plutôt que de songer simplement à de nouvelles nominations, nous entendons en même temps procéder aussi à une nouvelle répartition des responsabilités de direction."

Dans le cadre de cette réorganisation, M. J.K. (Jock) Finlayson, vice-président du conseil et "numéro deux" de la haute direction, sera muté à Toronto, où il assumera la responsabilité des activités bancaires internationales de la banque. C'est de lui que relèveront la Division internationale et la Division des entreprises nationales.

M. Frazee reste en poste à Montréal, en qualité de président et chef de la direction. M. Robert A. Utting, actuellement directeur général en chef de la banque, devient vice-président du conseil, en poste à Montréal; il sera responsable du contrôle des stratégies financières de la banque à l'échelle mondiale. M. H.E. (Hal) Wyatt, vice-président du conseil (Ouest canadien), en poste à Calgary, ajoutera à ses responsabilités la direction du groupe Énergie et Mines et du groupe Services agricoles.

"Les trois vice-présidents du conseil et moi-même, a poursuivi M. Frazee, nous constituerons le palier supérieur de l'équipe de la haute direction, dont la responsabilité est d'orienter la gestion, la stratégie et la politique de la banque."

ca COMPTABLES AGREES
Région Saguenay-Lac-St-Jean



Couillard, Gagné et Associés

Gilles Couillard, c.a.
Aubert Gagné, c.a.
Richard Langevin, c.a.

359, rue St-Dominique
Jonquière, P.Q., G7X 6L6
tél.: 547-6614

Couture, Perron & Boilat

Yvon Couture, c.a.
Rodrigue Perron, c.a.
Pierre Boilat, c.a.

1264, Walberg,
Dolbeau
276-1152

Gagnon, Bergeron, Tremblay, Pelletier,
Gauthier & Associés C.A.

Léon-Georges Gagnon, C.A.
Paul-André Bergeron, C.A.
Paul-Gaston Tremblay, C.A.
Bernard Pelletier, C.A.
Roland Gauthier, C.A.M.F.

72 ouest, Jacques-Cartier, Chicoutimi
Tel.: (418) 549-4142

Gagnon & Associés

COMPTABLES AGREES
André Gagnon, C.A. Claude Gagnon, C.A.

273, St-Dominique
Jonquière
547-4779

GAUTHIER, TREMBLAY, LEGAULT, BOIVIN,
DALLAIRE, TURCOTTE & ASSOCIES

COMPTABLES AGREES
BUREAU PRINCIPAL: 110, Racine est, Chicoutimi - G7H 1R2
Téléphone: (418) 549-6650
Antoine Gauthier, C.A.
Roxane Boivin, C.A.
Jean Gagnon, C.A.
André Gauthier, C.A.
Camille Bergeron, C.A.
Roger Lauriault, C.A.

Charles Tremblay, C.A.
Egide Dallaire, C.A.
Yvon Carrier, C.A.
Denis Boivin, C.A.
Philippe Routhier, C.A.

CHICOUTIMI — ROBERVAL — LA MALBAIE — VILLE DE LA BAIE — ST-FELICIEN — DOLBEAU

Gobeil, Potvin, Boivin & Associés

413, rue Racine,
Chicoutimi
(418) 549-4318

Pierre-Albert Potvin, c.a.
Arthur Gobeil, c.a.
Ronald Boivin, c.a.
Jocelyn Renald, C.A.

371, rue Bagot,
Ville de La Baie
(418) 544-6847

Hamel, Leclerc & Associés

Jules Hamel, c.a.
Normand Leclerc, c.a.
Dominique Pilote, c.a.

Gilles Lapensée, c.a.
Laval Boulianne, c.a.
Jean Boivin, c.a.

535 ouest, rue Collard
Alma, P.Q.
Tel.: (418) 668-8325

Lemieux, Harvey, Côté, Marcotte & Ass.

515, Sacré-Coeur Ouest
Alma
G8B 1M4
668-2324

Rémi Lemieux, c.a.
Rosaire Harvey, c.a.
Serge Lemieux, c.a.
Michel Côté, c.a.
Georges Marcotte, c.a.
Pierre Morissette, c.a.

290, St-Joseph
2ème étage
La Tuque, P.Q.
G9X 1K6
5, St-Antoine,
Métabetchouan
349-3454

Paul Martel & Cie Associés

COMPTABLES AGREES
385 ouest, Collard, Alma

Paul Martel, c.a.
200 sud, boul. Potvin
Tél.: 662-5482

BUR.: 668-8351

Gratien Martel, c.a.
31, Jean XXIII
Tél.: 668-4882

québec en bref

Assurance-auto:
nouvelle hausse

QUEBEC (PC) — Le premier ministre René Lévesque affirme qu'il est devenu "fatal" de décréter une augmentation des primes d'assurance-automobile pour l'an prochain à cause d'un taux d'accidents routiers "effarant".

Le chef du gouvernement répondait hier matin au député libéral de Montmagny-L'Islet, M. Julien Giasson, qui lui demandait de préciser l'ampleur de la hausse envisagée et qui blâmait le gouvernement pour ne pas avoir fait des les premières années du régime des prévisions actuarielles conformes à la réalité.

Son collègue, le leader parlementaire de l'opposition, M. Gérard-D. Lévesque, a rappelé au premier ministre que l'opposition avait prévu le gouvernement à l'époque que les prévisions étaient en-deça de la réalité et que l'augmentation maintenant envisagée aurait dû être prévue.

Blâme rejeté

QUEBEC (PC) — L'Assemblée nationale a repoussé hier les quatre motions de censure présentées par l'opposition dans le cadre du débat sur le discours du budget.

Par 49 voix contre 23, le parti ministériel a battu ces motions du leader parlementaire de l'opposition officielle, M. Gérard-D. Lévesque, du député unioniste de Belchasse, M. Bertrand Goulet, et des députés indépendants de Rouyn-Noranda et de Gouin, MM. Camil Samson et Rodrigue Tremblay.

Toutes ces motions dénonçaient le déficit record de \$2,3 milliards du dernier budget Parizeau.

Par le même nombre de voix, la Chambre a voté en faveur de la politique budgétaire du gouvernement pour l'exercice 1980-1981.

Droits linguistiques

QUEBEC (PC) — Le chef de l'opposition officielle a demandé hier au premier ministre René Lévesque s'il est vrai que la question des droits linguistiques a fait l'objet d'un consensus des premiers ministres lors de leur rencontre de Regina en 1978.

M. Lévesque a répondu qu'il n'avait pas devant lui les documents de cette conférence et qu'il préférait les relire plutôt que d'extrapoler.

Il a ajouté qu'il devait rencontrer le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, en après-midi, de même que certains fonctionnaires afin de préparer la rencontre de lundi prochain à Ottawa.

M. Ryan a convenu qu'il valait mieux attendre pour avoir des précisions.

Chemins municipaux

QUEBEC (PC) — Le programme d'entretien des chemins municipaux sera maintenu mais suivant des modalités différentes de l'ancien programme et une décision sera prise à ce sujet au prochain conseil des ministres.

C'est ce qu'a révélé hier à l'Assemblée nationale le ministre des Transports Denis De Belleval en répondant aux questions du député unioniste de St-Hyacinthe Fabien Cordeau.

Comme par le passé, les députés continueront à être consultés à ce sujet. Le prochain conseil des ministres sera tenu mercredi prochain et la décision qui aura été prise au sujet des chemins municipaux sera annoncée sans délai.

Placement étudiant

QUEBEC (PC) — Une deuxième addition de fonds devra être faite au Service de placement étudiant et le sera incessamment, a révélé hier à l'Assemblée nationale le ministre des Finances Jacques Parizeau.

Le Service de placement étudiant connaît un tel succès cette année qu'après l'extinction de son budget normal, la somme de \$2 millions qui y a été ajoutée a été engagée en seulement sept jours.

Il est clair que plus d'employeurs que jamais recourent au programme d'emplois d'été pour les étudiants, a dit M. Parizeau qui a ajouté que le Conseil du Trésor allait débloquer une deuxième avance pour satisfaire les demandes des employeurs.

Pollution de
la Yamaska

QUEBEC (PC) — Le ministère de l'Environnement cherche toujours à identifier la source de pollution qui a provoqué il y a une semaine la mort de milliers de poissons dans la rivière Yamaska et le ministre Marcel Léger a donné l'assurance hier matin que les coupables seront poursuivis devant les tribunaux.

Répondant à son collègue député d'Iberville, M. Jacques Beauséjour, qui s'informait des mesures prises par le ministère pour corriger la situation, M. Léger a révélé que l'on avait commencé à "laver" la rivière, en augmentant son débit.

Il a aussi fait savoir que la Protection civile du Québec avait mis en place un service d'urgence pour approvisionner en eau potable les quelque 7.000 résidents de Farnham touchés.

Le ministre Léger a expliqué que la rivière a été polluée par suite de l'épandage de purin de porc dont l'écoulement vers la rivière a été favorisé par les pluies.

Un communiqué du ministère publié au même moment précise que la source de pollution se situait quelque part dans le Bras nord de la rivière et qu'il ne fallait pas écarter la possibilité d'un déversement de produits chimiques.

Exercice financier 1979

Hydro-Québec déclare des profits de \$746 millions

QUEBEC (PC) — "Grâce au faible prix de revient de sa production hydro-électrique, Hydro-Québec a pu maintenir ses tarifs parmi les plus bas en Amérique du Nord et terminer son exercice financier avec un revenu net de \$746 million", peut-on lire dans le rapport de l'année 1979 d'Hydro-Québec.

Le rapport a été déposé hier à l'Assemblée nationale par le ministre de l'Énergie et des Ressources responsables de la société d'État, M. Yves Bérubé.

En 1979, le total des ventes d'Hydro-Québec s'est élevé à 97 milliards de kilowattheures pour un revenu brut total de \$1.977.558.000, tandis que le nombre d'abonnés domestiques passait à 2.036.303.

Quant aux livraisons d'électricité à l'extérieur du Québec, elles ont été de 16,5 milliards de kilowattheures, soit 24 p.c. de plus qu'en 1978.

Au 31 décembre 1979, Hydro-Québec comptait 17.880 employés permanents soit 5,6 p.c. de plus que l'année précédente. La société a versé \$526.214.000 en salaires en 1979.

L'année dernière, Hydro-Québec fournissait plus de 85 p.c. de l'électricité requise au Qué-

bec, la partie restante étant produite pour leurs propres besoins en vertu d'ententes spéciales avec le gouvernement du Québec, par certaines entreprises comme l'Alcan et quelques réseaux municipaux.

Résultats financiers

En 1979, le revenu net avant attribution aux réserves s'est élevé à \$746.211.000 ce qui représente une augmentation considérable de 42,7 p.c. sur l'année précédente alors que le revenu annuel s'était chiffré à \$522.943.000.

Le rapport précise que "la croissance des programmes d'investissements rend nécessaire cette progression des revenus nets de l'entreprise".

Les dépenses totales incluant les intérêts de la compagnie pendant le même exercice s'élevaient à \$1.231.347.000 soit une augmentation de 12,1 p.c. par rapport à l'année précédente.

Quant aux revenus bruts, ils étaient de \$1.977.558.000, une augmentation de 21,9 p.c. sur 1978.

Durant la même période, les ventes d'électricité régulière en kilowattheures à la clientèle québécoise ont

augmenté de 2 p.c. contre 8,6 p.c. en 1978. Les revenus provenant de ces ventes se sont accrus de \$264.615.000 soit une hausse de 18,1 p.c. sur 1978.

1978.

De cette hausse, près de \$210.000.000 proviennent de la hausse des tarifs intervenue le premier janvier 1979.

L'année dernière, la société a investi \$2.817.259.000 dont un peu plus de deux milliards étaient destinés à la construction du

complexe La Grande et des lignes de transport pour acheminer l'énergie de la Baie James vers les grands centres de consommation.



NOUVEAU TRAIN — La compagnie Bombardier Inc., a dévoilé hier au public montréalais, son nouveau train

ultra-rapide LRC. Le nouveau train sera livré à la compagnie ferroviaire Amtrak la semaine prochaine.

(Photolaser PC)

Le rapport Malouf

Un dur coup aux élus et aux fonctionnaires

QUEBEC (PC) — Le chef intérimaire de l'Union nationale, M. Michel Le Moignan, estime

que le gouvernement devra agir avec célérité et de façon énergique pour empêcher la répétition

de situations comme celles décrites dans le rapport Malouf. Commentant ce rap-

port en conférence de presse, hier, M. Le Moignan a déclaré que la réalité soulignée par la

Commission Malouf portait un dur coup à la crédibilité de l'administration publique non seulement à Montréal mais aussi aux échelons supérieurs du gouvernement québécois.

putés sur les sociétés d'État québécoises.

Comptables
regroupés

QUEBEC (PC) — Les comptables CA, CGA et RIA seront bientôt intégrés à une commission interprofessionnelle relevant de l'Office des professions du Québec, a annoncé hier le ministre responsable de l'Office, M. Jacques-Yvan Morin.

M. Morin, qui a reçu un avis en ce sens ces jours derniers de l'Office des professions, a dit qu'il croyait être en mesure de régler le problème de ces professionnels au cours de l'été.

Le député unioniste de Nicolet-Yamaska, M. Serge Fontaine, lui a rappelé que les comptables réclament depuis 1972 d'être réglementés par l'Office des professions.

Ces interventions ont eu lieu hier dans le cadre du débat de deuxième lecture du projet de loi 98 visant à regrouper sous une nouvelle corporation professionnelle les quelque 6.400 techniciens diplômés du Québec, jusqu'à maintenant réunis dans la Corporation des techniciens professionnels de la province de Québec.

NOMINATION

GASBEC INC annonce la nomination de M. Yves Vaillancourt à titre de directeur de la succursale de Jonquière.

M. Vaillancourt est au service de la Cie depuis 4 ans. Gradué en administration de l'Université du Québec à Trois-Rivières, gradué comme vendeur agréé de l'Université de Sherbrooke.

M. Vaillancourt, invite tout ses clients et amis à venir le rencontrer au:

GASBEC INC.
575, boul. Harvey
JONQUIERE
542-9541

Forget relève le défi de Bédard

QUEBEC (PC) — M. Claude Forget, député libéral de St-Laurent, a tenu à faire savoir hier qu'il n'a pas craint de reprendre ses accusations en dehors de la Chambre, là où il n'est plus protégé par l'immunité parlementaire, et de faire face le cas échéant, à des poursuites pour diffamation.

M. Marc-André Bédard, avait défié M. Forget de reprendre ses accusations en dehors de la Chambre, là où il n'est plus protégé par l'immunité parlementaire, et de faire face le cas échéant, à des poursuites pour diffamation.

que dans le cadre de l'enquête sur ces actes de vandalisme, quinze mandats de perquisition ont été émis mais que l'un d'entre eux n'a pas été exécuté parce qu'il s'agissait du domicile de M. Claude Plante, chef de cabinet du ministre Guy Joron.

Quelques jours plus tôt, il avait révélé que trois ex-felquistes sont soupçonnés relativement à cette affaire.

Quant au ministre Bédard, il a soutenu que la perquisition n'a pas été effectuée car M. Plante n'est pas soupçonné et qu'il s'agissait d'une mauvaise adresse.

Hier, M. Forget a soulevé une question de privilège pour dire qu'effectivement il a mentionné tous ces faits hors de l'enceinte parlementaire. Le député libéral a pris le soin d'ajouter que tous ses propos ont été enregistrés.

Jeudi, le ministre de la Jus-

Jeudi, M. Forget avait affirmé

Mine Belmoral

Nouvel effort pour rejoindre cinq
des huit mineurs emmurés

VAL D'OR (PC) — Les secouristes ont entrepris vendredi matin de forer un deuxième trou de 5 cm pour rejoindre une poche d'air au fond de la mine d'or Belmoral où cinq des huit mineurs emmurés depuis le 20 mai ont pu se réfugier après l'effondrement.

Un porte-parole de la Sûreté du Québec, M. Claude Doire, a indiqué que les travailleurs avaient nettoyé un secteur de la rampe d'accès de la mine au niveau 105 pour permettre l'installation de la foreuse à pointe de diamant.

Une fois le trou percé, a ajouté M. Doire, on glissera un microphone dans l'ouverture pour tenter de capter tout signe de vie. Cette nouvelle ouverture servira aussi à décompresser la poche d'air avant le forage d'une ouverture plus grande.

Un trou foré il y a 13 jours a déjà permis d'alimenter la poche d'air en oxygène. Cet espace se trouve dans une galerie de ventilation au niveau le plus bas, soit à 150 mètres.

Les trois autres mineurs emmurés par l'effondrement sont

jugés morts par les responsables de l'opération, même si ces derniers n'ont pas encore retrouvé les corps.

Les chances de sauver les cinq mineurs toujours manquants demeurent très minces mais les secouristes refusaient d'abandonner tout espoir.

Dans la journée de jeudi, on a réussi à endiguer l'écoulement de boue et d'eau grâce à un mur de sable érigé au niveau 105. On a aussi retiré deux petits tracteurs de la galerie où ils avaient été engloutis le 20 mai.

BRUNCH
de la Fête des Pères

à la Salle de bal, de 11h00 à 15h00

adultes *\$6.50 *\$4.50 enfants (moins de 12 ans)

Cadeau pour papa:
un stylo Parker

en collaboration avec:

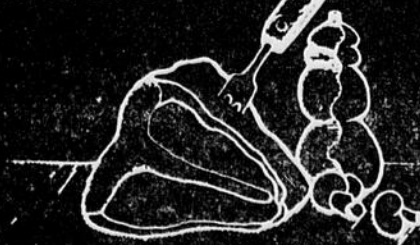
la Baie

AUBERGE
DES GOUVERNEURS

1303, boulevard Talbot, Chicoutimi

RESERVATIONS: 549-6244

N.B.: A cette occasion les papas pourront bénéficier soit du brunch ou de la soirée du rosbif à moitié prix.

Tous les dimanches
La soirée du rosbif
à volonté!

Soupière du chef
Rosbif
Pommes de terre au four
Bar à salades
Desserts assortis
Thé — Café
\$7.95

1^{er} FLORE
Auberge des Gouverneurs
1303, boul. Talbot, Chicoutimi

Subvention de \$16 millions aux Iles-de-la-Madeleine

Denise Leblanc voudrait qu'une partie des millions soit investie dans une flotte de grande pêche basée aux îles canada en bref

Decouverte d'une mine

SAINT-JEAN, T.-N. (PC) — Deux importantes compagnies minières de Terre-Neuve ont fait savoir, vendredi, qu'un gisement de minerai métallique avait été découvert aux environs de la petite ville de Buchans dans le centre de cette province.

Les habitants de l'endroit s'étaient trouvés devant un désastre à la suite de l'annonce, il y a deux ans, que la mine en exploitation était en voie d'épuisement.

American Mining and Smelting avait dû réduire son activité et licencier la moitié de son effectif de 600 ouvriers. On prévoyait que l'installation fermerait définitivement ses portes à la fin de cet été.

Mais selon cette société et Price Abitibi, tout indique que le nouveau gisement découvert sera mis en valeur.

Procès en français

WELLAND, Ontario (PC) — Le premier procès en français, à la Cour provinciale de Welland, en Ontario, n'a duré que quelques instants.

Accusé d'avoir fait usage d'un document faux, Yvan Rochefort, 37 ans, a été acquitté grâce à une erreur technique.

L'avocat de la Couronne ayant demandé une remise, le juge Marc Girard a renvoyé la cause, rappelant que trois jours d'avis devaient précéder une demande de remise.

Poursuite collective

MONTREAL (PC) — Une Montréalaise a demandé à la Cour supérieure de lui permettre d'intenter une poursuite en recours collectif de \$2,5 millions contre la société Corning Canada Inc., de Toronto.

Mme Diane Rossignol entend poursuivre la compagnie au nom de 100.000 Québécois qui ont acheté des perceleuseuses "Corning Ware". La société a éventuellement publié des annonces dans les journaux pour prévenir ses clients du danger possible d'un bris de la poignée du récipient.

Mme Rossignol a expliqué que Corning avait refusé de rembourser le prix d'achat sur les perceleuseuses défectueuses, mais qu'elle avait offert aux clients d'acheter d'autres appareils ménagers à prix réduit.

Mme Rossignol réclame \$25 en dommages et \$25 de plus pour l'achat d'un nouveau perceleuseur.

La compagnie n'a pas répondu à sa demande.

QUEBEC (PC) — Le député des Iles-de-la-Madeleine à l'Assemblée nationale, Mme Denise Leblanc, a suggéré hier au ministre fédéral de l'Expansion économique régionale, M. Pierre De Bane, la création d'une flotte de grande pêche basée aux îles et spécialisée dans l'exploitation de la zone économique des 200 milles marins.

Le ministre canadien doit annoncer dimanche aux Iles-de-la-Madeleine, l'octroi d'une somme de \$16 millions devant servir au développement économique de ce comté québécois.

Le Québec devait recevoir d'Ottawa

une somme de \$17 millions comme participation fédérale au projet de mine de sel mis de l'avant par le gouvernement du Parti québécois, mais apparemment, le gouvernement canadien a craint que l'exploitation du sel des Iles ne perturbe le marché détenu par la Nouvelle-Ecosse et l'Ontario.

Durant la campagne référendaire, le ministre De Bane avait pris certains engagements envers le développement économique de l'archipel, refusant toutefois de dire en quoi consisterait l'intervention de son ministère.

"Si le MEER ne peut participer au

financement de la mine de sel des Iles, de dire Mme Leblanc, les mesures de compensation qu'il proposera devraient s'appliquer à une stratégie de développement économique qui soit du même ordre."

Pour le député Leblanc, cela signifie que la contribution du ministère de M. De Bane doit permettre la création d'emplois durables.

Faisant allusion à la vétusté des installations aéroportuaires des Iles, Mme Leblanc a ajouté: "Dans mon esprit, l'aménagement de l'aé-

roport aux Iles, qui a fait l'objet de promesses au cours des 15 dernières années, s'inscrit dans un autre ordre d'idées."

"Les stimulants économiques du MEER, a-t-elle poursuivi, doivent être affectés à des projets répondant plus directement à sa mission."

Le Québec, a dit Mme Leblanc, a besoin de chalutiers-congelateurs de 200 à 250 pieds de longueur lui permettant d'avoir accès aux ressources de la zone de 200 milles.

Réfugiés entre bonnes mains

MONTREAL (PC) — Les groupes de parrainage dotés de bonnes ressources financières et humaines semblent mieux assumer leurs responsabilités financières et morales à l'endroit des réfugiés du Sud-Est asiatique, installés depuis août 1979 dans la région d'Ottawa.

C'est la conclusion d'une étude de 11 pages que viennent de terminer Mmes Lynn Clark et Gertrud Neuwirth, du département de sociologie et d'ethnologie de l'université Carleton d'Ottawa, sur le comportement des groupes de parrainage et celui des réfugiés.

Les résultats de cette recherche ont été communiqués, jeudi, lors d'un atelier organisé par l'Association canadienne de sociologie au Congrès 1980 des sociétés savantes, à l'université du Québec à Montréal (UQAM).

L'enquête a consisté à mener des entrevues en profondeur (parfois jusqu'à trois) avec un quarantaine de parrains et de réfugiés repartis en 16 groupes qui ont participé au programme "Projet 4.000". Elle a porté sur trois types de groupes: les organisations religieuses, les regroupements par quartier et les regroupements au travail.

Parents, amis et connaissances

Les réfugiés parrainés par les organisations religieuses sont dans l'ensemble les plus satisfaits

de leur relation avec leurs parrains, les considérant comme des "parents et amis", alors que ceux parrainés par les autres groupes les considéraient comme des "amis et connaissances".

Même si l'échantillonnage est restreint et que les conclusions sont "au mieux expérimentales", les auteurs estiment que la composition des groupes de réfugiés correspond en général à celle des autres groupes.

Ils ont de plus constaté que les parrains avaient certaines caractéristiques communes: ils ont en général effectué des études universitaires et ils ont un revenu supérieur à \$25.000 par année.

Les raisons qui les ont incité à participer au parrainage varient du "geste spontané de compassion" à l'enrichissement personnel résultant de cette expérience, en passant par l'obligation morale.

"Il semble que les personnes motivées par la bonne volonté ou le désir de connaître une expérience personnelle ont vraisemblablement moins tendance à assumer complètement leurs responsabilités que celles qui agissent pour des raisons religieuses ou humanitaires", souligne l'étude.

super prix

POTVIN TREMBLAY MEUBLES CHICOUTIMI 545-4667

MOBILIER FAMILIAL



- MODULAIRE 5 MORCEAUX.
- 3 COINS, 2 CENTRES.
- VELOURS DE QUALITÉ.

SUPER PRIX: \$1,095

le design à la portée de tout le monde!

DEUX COQS D'OR POUR LA BANQUE DE MONTRÉAL ET PUBLICITÉ MARTIN...



Le sourire en dit long, surtout lorsqu'on vient de recevoir 2 COQS D'OR, catégorie annonces magazines, noir et blanc. Ces prix, auxquels s'ajoutent des certificats d'excellence décernés par le PUBLICITÉ-CLUB DE MONTRÉAL ont valu à Publicité Martin le Grand Prix Argente 1979.

Sur la photo, dans l'ordre habituel, de la Banque de Montréal: messieurs Gilles Jarry, vice-président, Pierre McDonald, premier vice-président, Jean Savard, vice-président. Du Publicité-Club: M. Jean Noël, président. Pour Publicité Martin: M. Gilbert Naud, directeur artistique, M. Yvon Martin, président et Mlle Suzanne Houle, directrice de la création; M. Alain Bolduc, directeur du marketing à la Banque de Montréal, ainsi que Messieurs Roger Sirard, administrateur et Jean-Paul Galarneau, vice-président directeur général, tous deux de Publicité Martin inc.

Orobronze Célules

Vous pouvez maintenant obtenir un bronzage exceptionnel sans vous exposer de longues heures au soleil. Le secret: Orobronze, une découverte bronzante qui nous vient de France. Orobronze accélère le processus naturel du bronzage; de sorte qu'avec ou sans soleil, vous obtiendrez un bronzage estival toute l'année.

... pour brunir comme ça!

vente en pharmacie

